LES

SOURDS-MUETS

AVANT ET DEPUIS

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

MÉMOIRE QUI A OBTENU, LE 26 MARS 1840, LA MÉDAILLE D'OR PROPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, LETTRES ET ARTS DE SEINE-ET-OISE,

Par Ferdinand BERTHIER,

SOURD-MUET,

Président de la Société centrale des sourds-muets, doyen des professeurs de l'Institut royal des sourds-muets de Paris, membre de l'Institut Historique de France, correspondant de l'Institut historique et géographique du Brésil, etc.

PARIS,

CHEZ J. LEDOYEN, LIBRAIRE,

GALERIE D'ORLÉANS, 16, PALAIS-ROYAL.

1840

OUVRAGES DE M. FERDINAND BERTHIER

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets, 1836.

Notice sur la vie et les ouvrages d'Auguste Bébian, ancien censeur de l'Institut royal des sourds-muets de Paris, 1839.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Cie.,
Rue de Seine, 32.

LES

SOURDS-MUETS

AVANT ET DEPUIS

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

MÉMOIRE QUI A OBTENU, LE 26 MARS 1840, LA MÉDAILLE D'OR PROPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, LETTRES ET ARTS DE SEINE-ET-OISE,

Par Ferdinand BERTHIER,

SOURD-MUET,

Président de la Société centrale des sourds-muets, doyen des professeurs de l'Institut royal des sourds-muets de Paris, membre de l'Institut Historique de France, correspondant de l'Institut historique et géographique du Brésil, etc.

PARIS,

CHEZ J. LEDOYEN, LIBRAIRE,

GALERIE D'ORLÉANS, 16, PALAIS-ROYAL.

1840

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, LETTRES ET ARTS DE SEINE-ET-OISE.

La séance solennelle dans laquelle a été décerné le prix obtenu par ce mémoire a eu lieu, le jeudi 26 mars 1840, à huit heures du soir, en présence des autorités de la ville de Versailles et du département.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Le Roi, président annuel, en l'absence de M. Aubernon, préfet du département, président honoraire.

« De toutes les solennités qui nous ont réunis depuis l'établissement de notre Société, a dit l'orateur, celle de ce jour ne sera pas la moins intéres-

sante. La nature du sujet mis au concours, d'un intérêt si puissant pour l'humanité, puisqu'il s'agissait de rechercher tout ce qui avait été fait pour les sourds-muets jusqu'au moment où l'abbé de l'Épée apparut pour les rendre à la vie; l'éloge de ce digne bienfaiteur de l'humanité, dont Versailles s'honore comme de l'un de ses plus illustres enfants; l'auteur du mémoire couronné, qui se trouve être l'un des plus distingués de ces hommes régénérés.... tout enfin se réunissait pour faire de la séance d'aujourd'hui une de celles dont le souvenir se grave dans la mémoire....»

M. de Balzac, secrétaire-perpétuel, prend ensuite la parole. Il explique les motifs qui ont guidé la Société dans le choix du sujet et s'en réfère, pour la manière dont il a été traité, au compte-rendu de M. Franck parlant au nom de la commission du concours, composée de MM. Bouchitté, Franck, de Boucheman (1), Théry et Vors. « L'auteur, dit le rapport, est un sourd-muet qui tra-

(1) Peut-être ai-je tort de saisir cette occasion pour signaler à la gratitude de mes frères d'infortune le nom de M. de Boucheman qui, en fondant ce prix, avait voulu se couvrir du voile de l'anonyme. Ma reconnaissance, du reste, me servira d'excuse.

vaille depuis vingt ans à améliorer le sort de ses compagnons d'infortune. » Son mémoire paraît à M. Franck supérieur à tous ceux qui ont été présentés jusqu'à ce jour à la Société. C'est, à son avis, l'œuvre d'un homme qui a médité longtemps sur la matière, et elle renferme, dans son opinion, des vues saines et des connaissances solides.

Dans l'allocution que le président a adressée à M. Berthier en lui remettant la médaille d'or, on a remarqué le passage suivant : « La manière dont vous avez saisi les divers points de vue de la question proposée, les hautes considérations philosophiques qui les accompagnent, l'intérêt répandu dans tout le cours de votre mémoire, la vérité et la simplicité des détails biographiques ; tout, en un mot, vous a fait donner le prix. Mais ce qui ajoute encore au talent que vous avez montré, c'est l'extrême modestie qui l'accompagne et que la commission a été à même d'apprécier dans les conseils qu'elle a dû vous soumettre pour la perfection de votre ouvrage. Je suis d'autant plus heureux de vous offrir ce prix que vous avez si bien mérité, qu'en vous récompensant, vous, la preuve vivante de la bonté de la méthode de l'abbé de l'Épée, et l'un de ses plus habiles propagateurs,

nous ajoutons un nouvel éloge à celui de notre vertueux compatriote. »

Cette allocution ayant été traduite à M. Berthier par M. Claudius Forestier, son élève, sourd-muet comme lui, le lauréat a écrit sur le tableau la réponse suivante : « L'honneur immense qui vient de m'être décerné comble les vœux les plus ardents de mon cœur ; et ma reconnaissance ne trouve pas d'expressions assez fortes pour vous en remercier. Le prix que je viens de recevoir sera pour moi un nouvel encouragement ; bienheureux si je puis continuer l'œuvre de l'abbé de l'Épée, votre célèbre compatriote et l'un des plus illustres enfants de Versailles.»

M. Franck a donné lecture de fragments choisis dans le mémoire couronné.

LES SOURDS-MUETS,

AVANT ET DEPUIS

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

> His sunt additæ orchestrarum loquacissimæ manus, linguosi digiti, silentium clamosum, expositio tacita, quam musa Polymnia reperisse narratur : ostendes homines posse et sine oris affatu suum velle declarare.
>
> CASSIODORE, *lib.* IV, *cap.* 51.

A Messieurs les Membres de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

MESSIEURS,

Vous proposez, pour sujet d'un prix offert par un anonyme, la question suivante :

« *Rechercher quelle fut, dans les temps antérieurs à l'*ABBÉ DE L'ÉPÉE, *la condition sociale des sourds-muets, et quels furent les moyens mis en usage pour leur éducation. — Déduire de ces deux séries de recherches une juste appréciation du mérite de cet*

homme célèbre, en le considérant sous le double rapport de bienfaiteur de l'humanité et de fondateur d'une institution nouvelle. »

« Tout en désirant rendre hommage à la mémoire d'un des plus illustres enfants de la ville de Versailles, vous avez voulu cependant, ajoutez-vous, vous soustraire aux lieux-communs et à l'exagération qui accompagnent d'ordinaire un panégyrique. Aussi avez-vous fait de l'*abbé de l'Épée*, non pas l'objet principal des recherches que vous demandez, mais seulement le terme auquel elles doivent aboutir. Il s'agit donc d'abord de déterminer, par les données historiques, la mesure d'amélioration qu'a éprouvée la condition morale et sociale des sourds-muets par le fait de l'institution moderne, et ensuite de faire avec impartialité la part de gloire et de reconnaissance qui revient à la France, et à l'abbé de l'Épée en particulier, en jugeant, les pièces à la main, le débat auquel ont donné lieu les prétentions, bien ou mal fondées, élevées par d'autres nations ou par d'autres hommes. »

Grâces vous soient rendues, Messieurs ! Il appartenait à une société savante de Seine-et-Oise de payer ce tribut d'admiration à la mémoire d'*un des plus illustres enfants de la ville de Versailles*, du saint Vincent de Paul des sourds-muets, de celui à qui tout un peuple de malheureux a dû son émancipation intellectuelle.

Grâces vous soient rendues! Vous allez fournir à plus d'une âme vouée au culte de l'humanité une occasion d'étancher cette soif ardente qui la dévore, en offrant à la triste position de cette classe exceptionnelle de nouveaux sujets de consolation, et des motifs plus puissants encore, s'il est possible, d'espérances!

Trop faible organe des sourds-muets, je viens, Messieurs, vous apporter leurs actions de grâces. Ah! si c'était au talent seul que dût être réservée la palme, homme incomplet, je ne tenterais pas la fortune du combat, et je m'éloignerais d'une lice qui n'est peut-être pas ouverte à mes pareils. Mais, j'en suis sûr, vous apprécierez aussi l'obscur dévouement, les humbles efforts d'un sourd-muet qui travaille depuis vingt ans à améliorer la destinée de ses frères.

A Dieu ne plaise que, sous une fausse apparence de modestie, je vienne me poser à vos yeux comme ces charlatans d'humanité qui, pour accroître leur prétendu mérite, chargent de couleurs factices le tableau de la condition des sourds-muets avant et même après leur émancipation. Amant, avant tout, de la vérité, observateur scrupuleux des faits dont j'ai été témoin dans ma longue carrière, je dirai tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai lu, mais je ne dirai que ce que j'ai vu, que ce que j'ai lu; et, malgré tout mon respect pour un célèbre instituteur, j'oserai signaler sans crainte les erreurs dans lesquelles il est tombé. Quand

la vérité ne m'en ferait pas un devoir, les conséquences que l'ignorance et le préjugé n'ont pas manqué de tirer de ces erreurs, au préjudice de mes frères, me commandent, comme à tout homme de bonne foi, d'imposer silence à mes sentiments pour m'acquitter de ce devoir pénible, mais rigoureux.

Examinons d'abord en quel état vivaient les sourds-muets avant que le bienfait de l'éducation ne descendît dans leurs esprits. Quel rang occupaient-ils dans le corps social? Qui étaient-ils enfin? Le tableau de la position de *ces êtres à part*, comme on les appelait alors avec dédain, offre quelque chose de si déchirant, que l'âme ne peut s'y arrêter sans frémir.

Jusqu'au milieu du XVIe siècle, sur la foi de je ne sais quelles lois absurdes, ils étaient presque partout relégués dans la catégorie des idiots et des aliénés. Les Lycurgue de ces temps d'ignorance prétendaient justifier cette proscription en rejetant l'éducation de ces infortunés parmi les impossibilités et les chimères. N'y a-t-il pas lieu de s'étonner de voir les princes des philosophes et des théologiens, Aristote (1) et saint Augustin (2), ces trésors vivants de lumière et de dialectique, dont l'un a su percer les profondeurs

(1) *De Histor. animal.*, LIV, cap. **9**.—*Metaphys.*

(2) Quod vitium ipsum impedit fidem ; nam surdus natu litteras, quibus lectis fidem concipiat, discere non potest. (L'abbé de l'Épée, lettre II, à M. l'abbé ***, en 1772.)

des phénomènes de la matière et de l'esprit, dont l'autre a entrevu les mystères que Dieu semblait s'être réservés, céder, comme de faibles hommes, au préjugé vulgaire, et déclarer hautement ces malheureux incapables de franchir, par aucun effort de la raison ni de la foi, l'espace immense qui sépare la créature du crétateur? Mais ce qui plus encore a droit de nous surprendre, c'est le silence que gardent sur eux les auteurs latins. A peine Pline le Naturaliste leur consacre-t-il deux ou trois lignes. Partout vous trouvez l'éloge pompeux des comédiens muets, des *pantomimes;* nulle part vous ne découvrez le moindre effort tenté pour appliquer les merveilleux résultats de cet art à la réparation d'une infirmité qui assurément ne devait pas être moins fréquente à cette époque que de nos jours, si l'on s'en rapporte au témoignage des médecins qui se sont spécialement occupés des maladies de l'oreille, cette partie de la tête si délicate et sujette à de si dangereuses altérations.

Que sera-ce donc, si vous parcourez l'histoire de la Trappe, de cet ordre religieux si austère, où tout le monde sait qu'on devient criminel dès qu'on ouvre la bouche? Là vous trouverez le langage des gestes présidant à la fondation de l'ordre. Tout près, chez les moines de Cîteaux, on vous montrera un dictionnaire des signes qu'on y conserve de temps immémorial.

Chez quelques peuples, dans l'antiquité, les pa-

rents, aussi honteux qu'affligés de la naissance d'un enfant sourd-muet, le dérobaient à tous les yeux.

Hâtons-nous cependant d'ajouter que la jurisprudence romaine porte son attention sur ceux qui sont *sourds sans être muets*, ou sur ceux qui sont *muets sans être sourds;* que Justinien passe en revue les diverses classes de sourds-muets, et qu'il statue ensuite sur le sort de chacune. Mais qu'elles sont pitoyables ces distinctions que l'empereur veut établir à l'avantage de ceux chez qui la double infirmité est le résultat de quelque accident inopiné, et au préjudice de ceux chez qui elle est naturelle! C'est ce qui faisait hésiter Louis Vivès (1) à admettre comme probable le fait cité par Rodolphe Agricola, qu'un sourd-muet avait pu réussir à comprendre ce qu'on écrivait sous ses yeux. Un auteur du XV[e] siècle regardait même comme un prodige un sourd-muet capable de tresser des filets pour la pêche.

Et à ce sujet, je ne puis, en passant, retenir ma surprise quand je vois les lois anglaises maintenir encore une disposition qui range les sourds-muets de naissance parmi les individus incapables de disposer de leur bien par testament, et cela au XIX[e] siècle, à une époque où, depuis longtemps, les lois françaises ont abrogé, tacitement du moins, tous ces édits surannés.

---

(1) *De animâ*, lib. II, cap. *De discendi ratione*.

Encore, dans ces âges reculés, où la civilisation naissante, échappant à peine à la barbarie du chaos, cherchait de toutes parts un point d'appui pour se lancer dans l'espace, conçoit-on que les enfants sourds-muets aient été condamnés par les lois de Lycurgue, de Solon et de Numa, à subir le sort réservé aux enfants débiles et difformes. Un simple coup d'œil jeté par l'auteur de leurs jours sur ces pauvres créatures était pour elles un arrêt sans appel : c'en était fait d'elles, si l'on voyait écrit dans ce regard : je ne veux point de toi! Le malheureux enfant était aussitôt étouffé, égorgé, précipité dans les flots. Il y avait crime de lèse-nation à ne pas immoler à la patrie un être dont elle n'avait rien à attendre ni rien à espérer.

L'abbé de l'Épée nous assure même (1) que de son temps on connaissait encore des contrées où l'on faisait mourir, à l'âge de trois ans au plus tard, tous les enfants qui ne pouvaient ni entendre, ni parler. La crédulité publique classait ces infortunés parmi les monstres. Oh! que j'aime bien mieux ce sultan, dont l'histoire de Turquie fait mention, qui, ne sachant que faire des sourds-muets de son empire, employait les plus intelligents à jouer des pantomimes pour charmer les ennuis de Sa Hautesse!

Chez les Égyptiens, au contraire, chez les Perses

---

(1) *Institution des sourds-muets*, 1re part., pag. 3 et 4.

surtout, leur destinée était l'objet de la sollicitude religieuse du peuple. On regardait leur infirmité comme un signe visible de la faveur céleste.

Mais il était réservé au christianisme, à cette religion de fraternité et de mansuétude, qui a brisé tant de fers sur le globe, de faire tomber ceux des sourds-muets, et d'effacer jusqu'aux derniers vestiges de ces atrocités qui outrageaient la raison autant qu'elles révoltaient la nature. Dès son apparition, les maîtres farouches du monde apprirent à connaître la voix puissante de l'humanité; ils se firent gloire de protéger la vie des enfants des hommes, et le proverbe : *res sacra miser*, devint partout une vérité.

Là se bornent à peu près les rares indications que m'ont fournies les recherches auxquelles je me suis livré sur ce sujet, dont pas un médecin de l'antiquité ne s'est occupé, m'assure-t-on, du moins en ce qui touche à la physiologie.

Quoi qu'il en soit, qu'on veuille bien réfléchir à l'état de dégradation morale dans lequel étaient tombés les sourds-muets à la venue de l'homme inspiré que, dans leur reconnaissance, ils ont proclamé leur Messie! Quel sentiment de répulsion, je dirai même d'horreur, n'inspirait pas en tous lieux l'approche de ces modernes parias! Si, comme on l'a remarqué, l'isolement absolu est nuisible à l'homme et funeste à la raison, secondée même par un courage de fer, combien ne le sera-t-il pas davantage au sourd-

muet? Dans les siècles d'abrutissement que nous venons de décrire, en vain leur physionomie si animée, leurs gestes si expressifs, leur intelligence qui se faisait jour en dépit de leur solitude, opposaient-ils autant de démentis aux préventions dont ils étaient victimes: les anciens maîtres avaient parlé, les vieux philosophes avaient fulminé l'anathème. Et de nos jours encore cet arrêt ignominieux n'a-t-il pas été sanctionné par l'autorité malencontreuse de plus d'un instituteur? Écoutez, écoutez l'abbé Sicard lui-même :

« Qu'est-ce, se demande-t-il dans le discours préliminaire de *son cours d'instruction,* qu'est-ce qu'un sourd-muet de naissance, considéré en lui-même et avant qu'une éducation quelconque ait commencé à le lier, par quelque rapport que ce soit, à la grande famille à laquelle, par sa forme extérieure, il appartient? C'est un être parfaitement nul dans la société, un automate vivant, une statue, telle que la présente *Charles Bonnet,* et d'après lui *Condillac;* une statue dont il faut ouvrir l'un après l'autre et diriger tous les sens, et suppléer à celui dont il est malheureusement privé. Borné aux seuls mouvements physiques, il n'a pas même, avant qu'on ait déchiré l'enveloppe sous laquelle sa raison demeure ensevelie, cet instinct sûr qui dirige les animaux destinés à n'avoir que ce guide. »

. . . .

« Le sourd-muet n'est donc jusque-là qu'une sorte de machine ambulante dont l'organisation, quant aux effets, est inférieure à celle des animaux. . . . . . »

« Mais le sourd-muet étant sans moyen de communication, sans signes de rapport fixes et déterminés, toutes les impressions qu'il reçoit ne peuvent être que passagères ; toutes ses images, fugitives ; rien ne reste dans son esprit à quoi il puisse rapporter ce qui se passe en lui et qui puisse lui servir de terme de comparaison ; toutes les idées qu'il reçoit ne peuvent donc être que directes, aucune ne peut être réfléchie ; et ne pouvant jamais en combiner deux à la fois, puisqu'il manque des signes qui pourraient les retenir, il ne peut parvenir au plus simple raisonnement. Réduit à une affreuse solitude, un silence profond l'environne sans cesse et l'accompagne partout. Il ne peut interroger personne ; et sait-il même ce que c'est qu'interroger ? sait-il si les autres hommes communiquent entre eux ; s'ils ne sont pas seuls, comme lui, au milieu de leurs semblables ?

« Quant au moral, il résulte et se combine de tant d'éléments, tous placés si loin de lui, qu'on doit bien se douter qu'il n'en soupçonne pas même l'existence. Rapporter tout à lui ; obéir avec une impétuosité dont nulle considération ne peut affaiblir la violence, à tous les besoins naturels ; satisfaire tous ses appétits, et les satisfaire toujours ; ne connaître en cela d'autres bornes que l'impuissance de les satisfaire

encore; s'irriter contre les obstacles, les repousser avec fureur; renverser tout ce qui s'oppose à ses jouissances, sans être arrêté par les droits d'autrui qu'il ne connaît pas, par les lois qu'il ignore, par les châtiments qu'il n'a pas éprouvés : voilà toute la morale de cet infortuné. Du reste, ne tenant à rien qu'à ses propres goûts, je soupçonnerais que presqu'aucune affection étrangère à lui n'entre jamais dans son âme, pas même celle que la nature a gravée dans les animaux pour ceux qui leur ont donné la vie. Que sais-je même si ces douces étreintes de la tendresse maternelle, auxquelles sont si sensibles les autres enfants, arrivent jusqu'au cœur des sourd-muets? »

. . . .

« Le monde moral (xiij) n'existe pas pour lui; et les vertus, comme les vices, sont sans réalité. »

. . . .

« . . . (xxij) Avant cette nouvelle vie qui est l'heureux effet de son éducation, il n'était propre à rien; c'était un animal féroce et malfaisant. » . . .

L'étonnement s'accroît quand on voit un instituteur de sourds-muets, que ses devoirs de tous les jours auraient dû convaincre du contraire, s'opiniâtrer à ravaler ses disciples ignorants au-dessous des animaux les plus stupides, et accumuler paradoxes sur paradoxes dans le but de démontrer une proposition aussi fausse.

Pour la combattre, invoquerai-je l'opinion de l'abbé

de l'Epée et celle des hommes spéciaux à qui leur savoir mimique et l'habitude de l'observation ont ouvert l'accès de ces intelligences exceptionnelles? Mais les contradictions dans lesquelles l'abbé Sicard est tombé ne sont-elle pas assez palpables pour me dispenser de pareille investigation? Il reconnaît (viij) que le sourd-muet, si on en excepte le sens de l'ouïe, est en tout semblable aux autres hommes, et il établit plus loin (*Cours d'instr.* page 10) qu'il y a une grande ressemblauce du côté de l'esprit entre le sourd-muet et l'enfant ordinaire, et que la différence est presque nulle du côté des sens, *qui en peuvent être regardés comme la porte*.

Nous avons pris ces citations au hasard, nous arrêtant aux assertions qui dépouillent si impitoyablement, si légèrement, ces pauvres créatures de la part bien chétive que le ciel leur a accordée aux bienfaits départis à l'humanité entière.

Heureusement nous avons à enregistrer ici un aveu bien précieux de l'abbé Sicard, dans sa *Théorie des signes*, ouvrage qui ne fut publié que plus tard; nous regrettons seulement qu'au lieu de reconnaître ses erreurs, il n'ait pas cru devoir confesser franchement son ignorance complète de la langue naturelle du sourd-muet. Voici, au surplus, en quels termes il restitue à son élève les facultés dont il l'avait déshérité avec tant d'injustice :

« Il n'est pas, dit-il, si malheureux. Il apporte aux

leçons de son instituteur une âme communicative qui, pleine des idées que les objets extérieurs, par le ministère des sens qui en ont été frappés, ont fait parvenir jusqu'à elle, anime son regard, modifie les muscles de son visage, et commande à sa physionomie cette diversité de traits et de nuances qui servent à exprimer toutes ses pensées et toutes ses affections...

. . . . « Enfin le sourd-muet qui arrive d'auprès de ses parents, et qui n'a encore reçu aucune leçon, n'est pas moins éloquent que le jeune *entendant* qui, chez son maître, vient apprendre l'art d'analyser la pensée et celui de parler correctement la langue dont sa première institutrice lui a fait connaître toutes les expressions, en répandant sur ses leçons le charme de l'amour maternel. Tel est donc l'état du sourd-muet au moment même qui précède toute instruction; il n'est ni sourd ni muet pour son instituteur. »

. . . . « Si le sourd-muet, ajoute l'auteur, a déjà des idées, il a déjà des expressions; et il a des expressions, puisqu'il a des signes. » Alors il recommande à l'instituteur de le placer dans des circonstances propres à mettre en jeu les ressorts moraux de l'élève.

Mais ce qu'il a dit là du jeune sourd-muet est encore trop loin de la réalité. Si les méditations du docte abbé eussent eu pour objet plutôt la philosophie du langage mimique que le mécanisme de cet instrument,

s'il se fût occupé d'autre chose que des signes dits *méthodiques*, qui ne sont après tout qu'une sorte d'épellation matérielle des mots français; s'il n'eût pas borné son étroit horizon à l'usage restreint de l'alphabet manuel, de la craie ou de la plume, certes il se fût empressé de rendre à nos frères d'infortune une justice moins tardive et plus complète.

« Tout sourd-muet qu'on nous adresse, dit un instituteur plus judicieux, l'abbé de l'Epée, a déjà un langage qui lui est propre; et ce langage est d'autant plus expressif, que c'est celui de la nature même, et qu'il est commun à tous les hommes. Ce sont les différentes impressions qu'il éprouve au-dedans de lui-même qui le lui ont fourni. Il a contracté l'habitude de s'en servir pour se faire entendre des personnes chez qui il demeure, et il entend lui-même tous ceux qui en font usage. Or ce langage est le langage des gestes.»

Longtemps ce fut une opinion accréditée dans le monde, que sans la parole il est impossible d'acquérir des idées abstraites, et encore moins de posséder la connaissance des vérités d'un ordre supérieur. Cette opinion était alors et est encore si profondément enracinée (à la honte de notre siècle), que la foule a vu passer sans s'émouvoir les essais plus ou moins heureux des Pedro de Ponce et des Bonnet en Espagne, des Gregory et des Wallis en Angleterre, des Amman en Hollande, des Pereire et des abbé Deschamps en France.

Il nous semble que c'est à tort que quelques écrivains ont rapporté à Pedro de Ponce, bénédictin du monastère espagnol d'Ona, la gloire de s'être le premier occupé de l'éducation des sourds-muets. Il est généralement reconnu aujourd'hui que tout son mérite s'est borné à asseoir les principes de cette science sur une base plus large que ses devanciers.

Avant lui, plusieurs éducations isolées avaient été tentées avec plus ou moins de succès, soit en France, soit à l'étranger : dès 1578, Jean Pasck avait formé lui-même deux de ses enfants sourds-muets; mais la publicité avait manqué généralement à ses essais. Jérôme Cardan, une des plus fortes têtes de son époque, celle qui a peut-être le plus retrempé l'école philosophique de son siècle, avait cherché à démontrer que l'éducation des sourds-muets n'était pas chose impossible; il ne s'était pas même arrêté là, et il avait consigné dans ses écrits quelques vues d'une haute portée sur cet enseignement tout spécial.

« Nous pouvons donc, dit-il, mettre un sourd-muet en état d'entendre en lisant et de parler en écrivant. Le sourd-muet conçoit par la pensée que le mot *pain*, par exemple, tel qu'il est écrit, signifie cet objet qui lui est montré en même temps; sa mémoire retient cette signification; il contemple dans son esprit les images des choses : de même que, d'après le souvenir d'une peinture que l'on a vue, on peut exécuter un

tableau qui la représente, on peut aussi peindre sa pensée dans les caractères de l'écriture ; et de même que les divers sons émis par la voix humaine ont reçu, des conventions établies, une signification déterminée, les divers caractères tracés par écrit peuvent recevoir aussi par des conventions une valeur semblable (1). Le sourd-muet, dit-il ailleurs, doit apprendre à lire et à écrire ; car il le peut aussi bien que l'aveugle, comme nous l'avons montré ailleurs. L'entreprise est difficile sans doute, mais elle est possible cependant pour le sourd-muet. On peut exprimer un grand nombre d'idées par des signes....... Les mimes romains en sont un exemple. On sait qu'un roi barbare, frappé de la vérité de leur langage par gestes, demanda à l'empereur d'en emmener deux dans ses états..... L'écriture s'associe à la parole, et par la parole à la pensée ; mais elle peut aussi retracer directement la pensée sans l'intermédiaire de la parole, témoin les écritures hiéroglyphiques, dont le caractère est entièrement idéographique..... Les sourds-muets, dit-il encore, connaissent et honorent Dieu, puisqu'ils ont une âme intelligente ; rien n'empêche qu'ils ne cultivent les arts, qu'ils n'exécutent même des ouvrages plus achevés (2). »

(1) Jérôme Cardan, *Paralipomenon*, lib. III, cap. 3, tome XVI de la collection de ses œuvres, pag. 462.

(2) *De utilitate ex adversis capiendâ*, lib. II, cap. 7, tom. II de

Enfin Pedro de Ponce parut, et ses travaux fixèrent incontinent les regards de ses contemporains comme ils devaient fixer ceux de la postérité. Seul, sans secours étranger, il était venu à bout d'instruire deux frères et une sœur du connétable de Velasco, ainsi que le fils du gouverneur d'Aragon, malheureux enfants privés, dès leur naissance, de l'ouïe et de la parole. Mais ce qui excita au plus haut point l'admiration générale, ce fut de voir les élèves formés par les soins de cet habile professeur soutenir en public des discussions sur l'astronomie, la physique et la logique. Au témoignage des auteurs espagnols de l'époque, *ils se distinguaient tellement dans les sciences, qu'ils eussent passé pour gens habiles aux yeux même d'Aristote.*

Après la mort de Ponce, la péninsule hispanique, qui n'a pas toujours été la terre classique de l'abrutissement et de l'esclavage, comme on le pense communément, posséda un autre instituteur, Pedro Bonnet, secrétaire du connétable de Castille, qui se chargea d'élever le frère de ce gentilhomme, devenu sourd à l'âge de quatre ans. Il publia un livre intitulé : *Arte para ensenar à hablar à los mudos, Art d'enseigner à parler aux muets.* Outre un alphabet manuel, cet ouvrage renferme une description détaillée

ses œuvres, pag. 73.—*De subtilitate,* lib. XIV, pag. 425 (édition de Bâle, 1622).

Ces citations sont extraites du livre de l'*Education des sourds-muets,* par M. le baron de Gérando.

des mouvements des organes de la voix, aptes à l'émission des sons. Il s'occupa aussi de l'*alphabet labial*, c'est-à-dire de la lecture sur les lèvres, mais il ne paraissait pas y attacher une grande importance, le rangeant au nombre des moyens d'une utilité secondaire. Toutefois on ne saurait se défendre d'un sentiment de surprise en le voyant s'attribuer le mérite de cette nouvelle découverte, mérite que pouvait revendiquer à juste titre Ramire de Carion, son compétiteur. Celui-ci, sourd-muet de naissance, réussit, au jugement des appréciateurs de son époque, dans une épreuve qu'il tenta sur Emmanuel Philibert, prince de Carignan, sourd-muet, et il ne se montra pas moins habile à enseigner à lire et à prononcer un petit nombre de mots. Son livre, qui fut mis au jour neuf ans après celui de Bonnet, avait pour titre : *Maravillas de naturaleza, en que se contienen dos mil secretos de cosas naturales*, 1629 (*Merveilles de la nature, contenant deux mille secrets de choses naturelles*).

Vers le même temps, un autre Espagnol, Pedro de Castro, premier médecin du duc de Mantoue, se signala par les succès qu'il obtint dans l'éducation d'un sourd-muet, fils du prince Thomas de Savoie.

J. Wallis, l'un des plus célèbres professeurs de l'université d'Oxford, est le premier qui, en Angleterre, se soit consacré à cette œuvre d'humanité. Il laissa fort loin derrière lui ses prédécesseurs tant sous le

rapport de l'habileté pédagogique que sous celui de la rectitude du jugement. Quoique sa tâche dans l'articulation eût complètement réussi, et que son *Traité de la parole ou de la formation des sons* (*Grammatica linguæ anglicanæ*) eût réuni les suffrages des connaisseurs les plus éclairés, il ne tarda pas à s'apercevoir que les ressources qu'elle offrait au soulagement des malheureux confiés à ses soins étaient bien faibles au prix de celles que recélait le langage des gestes. « Voilà, s'écrie-t-il dans sa lettre au docteur Beverly, sur l'éducation des sourds-muets, insérée au troisième volume de ses œuvres mathématiques (*Transactions philosophiques de Londres, octobre* 1698), voilà la partie la plus facile de la tâche, bien que ce soit celle qu'on regarde communément comme la plus admirable. Prononcer des mots à la manière des perroquets, sans connaître la signification précise de ces mots, de quelle utilité un pareil exercice peut-il être dans le commerce de la vie? » Il adopta donc sagement les signes pour son point de départ.

On m'objectera peut-être que, par cette expression de *signes*, il devait entendre seulement les caractères de l'écriture ou les mouvements des doigts. Je ne saurais mieux réfuter cette objection spécieuse qu'en rapportant les propres termes qu'il emploie dans la même lettre. « En *écrivant*, dit-il, aux sourds-muets d'abord, et en leur *expliquant* ensuite *par signes* quelques phrases analogues; bien claires, on leur donne

l'intelligence des propositions simples. » Ce ne sera donc pas à l'aide de l'alphabet manuel qu'on pourra réussir à leur faire comprendre des phrases, dans la démonstration desquelles on n'aura pas fait intervenir les signes mimiques, autrement appelés gestes. J'aurai occasion de développer plus tard cette question importante.

Pour le moment je passerai rapidement sur les procédés de Jean Bulwer, qui publia en 1648 son *Philosophe* ou *l'ami des sourds-muets;* sur ceux de William Helder, ecclésiastique, recteur de Blechington; sur ceux de Degby et de Gregory, autres Anglais. Ils ont tous pour objet l'enseignement par la parole articulée.

Je ne puis toutefois m'empêcher d'arrêter un instant votre attention, Messieurs, sur les travaux de Van Helmont, hollandais, et particulièrement sur ceux de Conrad Amman, médecin suisse établi à Amsterdam.

Le mécanisme des organes vocaux et l'application de la langue hébraïque à la prononciation, voilà à quoi se réduisent les efforts du professeur hollandais. Il refusait de reconnaître à toute autre langue qu'à l'hébreu le privilége de conduire à des résultats désirables. Sa conviction tirait toute sa force de la formation directe de cette langue par Dieu même.

Les ouvrages du médecin suisse firent grand bruit; et Beauvais de Préau, instituteur français, crut rendre

un grand service à ses compatriotes en leur donnant en 1700 une traduction de sa *Dissertation sur la parole*, ouvrage qui est le complément de son *Surdus loquens*, publié en 1692. La clarté et la simplicité de ses procédés furent si universellement appréciées, que vous verrez bientôt l'abbé de l'Epée lui-même appliquer, avec un empressement qui fait honneur à ses lumières, les principes de cet étranger à la prononciation française.

L'Allemagne, qui a eu ses amis de l'humanité comme ses savants, se plaît à citer Kerger, qui se dévoua à cette sainte mission avec un zèle digne de son talent, et qui paraissait préférer la pantomime à tous les autres moyens de communication des sourds-muets; Georges Raphael, qui, s'en tenant presqu'exclusivement à la parole artificielle, éleva lui-même ses trois filles sourdes-muettes, Raphael dont l'âme ne trouvait pas de plus grand soulagement à son malheur que d'initier au secret de son art les pères de famille que le sort avait aussi maltraités que lui; Othon-Benjamin Lasius, supérieur ecclésiastique à Burgdoff, dans la principauté de Zell; et particulièrement le pasteur Arnoldi, aussi recommandable par l'élévation de son esprit que par sa charité évangélique, qui, quoique, selon toute apparence, partisan du dessin, insistait pourtant sur l'emploi du langage mimique, comme devant faciliter la tâche de l'instituteur et assurer le succès de l'élève. Son ouvrage, im-

primé en 1777, a le mérite de renfermer de sages conseils, des instructions utiles, des observations fort justes sur les dispositions naturelles des sourds-muets. Toutefois je crois que personne ne me démentira quand je dirai qu'il me semble que l'Allemagne eût placé dans son estime au-dessus de ce vénérable pasteur le saxon Heinicke, directeur de l'école des sourds-muets de Leipzig, fondée en 1778 par l'électeur, s'il eût toujours su concilier les égards dus à un caractère loyal avec la sévérité qu'on doit porter dans un jugement sur une matière aussi grave.

Nous arrivons aux instituteurs français. Il en est dont les travaux méritent de nous arrêter davantage sous le double rapport de l'application et des résultats. Car plus ils seront médités, plus ils paraîtront beaux et féconds, mais plus aussi ils laisseront voir clairement ce qu'il y a encore à faire pour compléter la grande pensée qui a retiré ces malheureux de la nuit profonde dans laquelle ils ont gémi pendant une suite immense de siècles. On verra que, jusqu'à l'avènement de l'abbé de l'Épée, les divers instituteurs, tant français qu'étrangers, qui se sont succédé avec plus ou moins de bonheur, ont tous erré loin du but, et que les lauriers cueillis depuis ce vénérable fondateur doivent tous être déposés à ses pieds, comme lui revenant de droit.

Et c'est ici qu'on est en droit de reprocher à la France, cette terre classique du progrès, d'être restée

si longtemps à la remorque des autres pays dans la culture d'un art si éminemment réparateur. Ce ne fut qu'au milieu du XVIIIe siècle que le père Vanin ou Famin, prêtre de la Doctrine chrétienne, et madame de Sainte-Rose, religieuse de la Croix du faubourg Saint-Antoine, s'essayèrent les premiers dans cette nouvelle carrière de charité, l'un au moyen d'estampes retraçant les principaux faits de l'Histoire-Sainte, l'autre à l'aide de l'alphabet manuel et des signes naturels.

Un juif portugais, Jacob Rodrigue Pereire, avait ouvert à Cadix une école de sourds-muets qui n'avait pu se soutenir, faute de ressources. Il vint à Paris, ce refuge de tous les esprits inquiets et hâtifs, et s'attribuant le mérite d'avoir démontré le premier l'art d'apprendre à parler à ces infortunés, il présenta, le 7 juin 1750, à l'Académie des Sciences, par l'intermédiaire du célèbre La Condamine, le jeune d'Azy d'Étavigny, son premier élève. Les suffrages de ce corps savant le confirmèrent dans le titre usurpé d'inventeur de cet art. Quelques mois plus tard, sous les auspices du duc de Chaulnes, son protecteur, il introduisit le même sourd-muet auprès du roi Louis XV, du Dauphin, et le lendemain auprès de Mesdames de France. Le monarque interrogea l'élève par signes et par écrit sur l'histoire naturelle. Satisfait de ses réponses, il accorda à l'instituteur une pension de 800 fr., indépendamment du titre de son secrétaire interprète pour la langue des sourds-muets.

Un autre sourd-muet, élevé par M. Lucas, entrepreneur de bâtiments à Ganges, et depuis par Pereire (*démonstration complète, exemple vivant,* disait l'abbé de l'Épée, de ce dont est capable une intelligence dépourvue des précieux organes de la parole et de l'ouïe), Saboureux de Fontenay, âgé de vingt ans, fut présenté par Fréron au roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.

Mais à quels moyens l'instituteur étranger avait-il recours pour arriver au but qu'il se proposait d'atteindre? Gardez-vous de l'interroger là-dessus, il ne vous répondra pas. Ces moyens, il refuse obstinément de les mettre en lumière, ou plutôt il offre de vendre le secret de sa méthode au gouvernement pour un prix considérable, et il exige encore que son secret meure avec lui. Nous n'avons de Pereire qu'un mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 11 juin 1749. Or, que nous apprend ce mémoire, de nouveau, de saillant, d'individuel? Rien que nous n'ayons appris déjà de ses devanciers. Puis, si toutefois il est possible de tirer quelque induction d'une lettre de son prétendu élève Saboureux de Fontenay (je dis *prétendu,* car je suis d'accord avec l'abbé de l'Épée, qui pense que c'était aux lectures seules qu'il devait son étonnante variété de connaissances), la lecture, l'écriture et la dactylologie (c'est sous ce nom grec que Pereire désigne lui-même le langage des doigts) se combinent dans le système de l'instituteur, où la

pantomime est traitée comme une *pauvre étrangère.*

Qu'il ait enrichi son alphabet manuel de signes propres à indiquer la prosodie des mots et la diversité des intonations, ce n'est pas là une méthode, comme il a voulu le persuader; c'est un exercice, ou plutôt un jeu des doigts, qui ne dit rien à l'esprit qu'on suppose ne pas connaître la langue dans laquelle a lieu cette communication.

Quelques années après Pereire, Ernaud, qui avait les mêmes prétentions que lui, obtint la même approbation et le même titre de l'Académie des Sciences, qui l'avait admis à lui exposer les principes de sa méthode. Toutefois, le subterfuge des deux rivaux ne tarda pas à être dévoilé. Il fut solennellement prouvé qu'ils avaient effrontément copié leurs prédécesseurs Wallis, Bonnet et Amman, dont les ouvrages avaient vu le jour plus d'un siècle auparavant. Eux-mêmes n'étaient pas les créateurs de l'art de délier la langue des sourds-muets. Cette gloire remonte plus haut. Elle est due à Pierre de Ponce. C'est ce que confirment François Walles, son ami, dans sa *Philosophia sacra,* chap. 3; Ambroise de Morales, dans son livre de *las Antiquidades de Espana,* et surtout l'historiographe Yépès. On en trouve encore la preuve tant dans l'acte de fondation que Pedro de Ponce fit d'une chapelle, acte daté du 24 août 1578, que dans l'extrait suivant des registres du monastère :

« Obdormivit in Domino frater Petrus de Ponce,

hujus domûs benefactor, qui, inter cæteras virtutes quæ in illo maximè fuerunt, in hâc præcipuè floruit et celeberrimus toto orbe fuit, scilicet, mutos loqui docendi. Obiit anno 1584, in mense augusti. »

Veut-on savoir en quoi Ernaud diffère de son émule? Il rejette la dactylologie, et adopte pleinement l'alphabet labial et l'*alphabet guttural*.

Rodrigue Pereire et ses partisans, au contraire, mettaient la dactylologie en avant, comme l'unique moyen de *faire entrer par les yeux dans l'intelligence du sourd-muet ce qui entre chez les autres hommes par les oreilles*. Elle ne consiste pourtant qu'à exécuter avec les doigts d'une seule main ce que les écoliers parlants de nos colléges exécutent avec les deux mains quand ils veulent se parler sans bruit, d'un bout de la classe à l'autre. En vérité, est-ce là sérieusement un art? N'est-ce pas plutôt, comme l'abbé de l'Épée l'a si clairement prouvé, un mécanisme brut, une routine sans élan et sans portée? Néanmoins l'instituteur français lui reconnaît un véritable avantage : c'est un moyen d'échanger avec nos semblables les idées que nous voulons émettre, mais seulement alors que toute voie de communication nous échappe. La dactylologie, par exemple, nous est de quelque secours pour dicter à nos élèves un nom propre de ville ou de personne, etc., quand la qualité bonne ou mauvaise, l'attribut qui nous sert à représenter ce nom propre, ne leur est pas encore fami-

lier, et aussi lorsque nous voulons leur transmettre des mots techniques dont ils n'ont pas acquis la perception complète.

On se souvient que nous avons défini l'alphabet labial, la lecture sur les lèvres. Voici ce qu'à ce sujet nous apprend M. de Gérando dans son *éducation des sourds-muets* (tome 1er, chap. XII, pag. 262 et 263).

« Waller, dans les *Transactions philosophiques*, numéro 313, raconte qu'un frère et une sœur, devenus sourds tous les deux dès l'enfance, habitant la même ville que lui, connaissaient tout ce qu'on leur disait d'après le mouvement des lèvres, et y répondaient exactement. L'évêque Burnet donne un récit semblable sur la fille de M. Goddy, ministre à Genève, devenue sourde à l'âge de deux ans (Burnet, lettre IV, page 248) : « Le monde, dit le célèbre Lecat, est plein de sourds à qui on fait entendre ce qu'on veut. Il y avait, en 1700, une marchande à Amiens, qui comprenait tout ce qu'on lui disait, en regardant seulement le mouvement des lèvres de celui qui lui parlait; elle liait de cette façon les conversations les plus suivies. Ces conversations étaient encore moins fatigantes que les autres, car on pouvait se dispenser d'articuler les sons : *il suffisait de remuer les lèvres,* comme on le fait quand on parle » (Lecat, *Traité des sensations,* tome 1, page 295).

Pour ce qui est de l'alphabet guttural, son office se borne, comme on l'a observé, à disposer mécani-

quement les diverses parties et les divers mouvements des organes vocaux destinés à reproduire certains sons et à attacher à chacun une valeur distincte. J'insisterai un peu sur ce dernier moyen, non que j'y attache un haute importance, mais parceque je tiens à éclairer votre jugement. Quels que soient les services que l'alphabet guttural puisse rendre au sourd-muet, s'il ne se trouve régularisé par un *indicateur* certain, je veux dire par l'oreille, l'élève qui l'emploiera confondra toujours les intonations, les articulations, à moins qu'il ne se trouve à ses côtés un parlant entendant qui l'avertisse quand il se trompe.

Cependant, quelques reproches mérités qu'on adresse aux deux plagiaires Pereire et Ernaud, il est une justice à leur rendre : c'est qu'ils n'ont pas mal exploité leur industrie.

Enfin l'abbé de l'Épée parut, et ce grand homme n'eut qu'à se montrer avec ses signes méthodiques pour achever leur défaite. Avouons-le néanmoins, quand il se lança dans la carrière, les auteurs dont il vient d'être question lui étaient totalement inconnus. Eh! qui oserait douter de la véracité de cet ecclésiastique si pieux, trop modeste pour mentir au public, trop franc pour mentir à sa conscience? Pereire avait fait annoncer dans les feuilles qu'il repousserait l'attaque de son antagoniste. Il n'en fit rien, et le champ de bataille resta tout entier au vainqueur. Plus tard, en présence de Pereire, l'abbé de l'Épée

ayant traduit à une de ses élèves, à l'aide de ses signes méthodiques, les cinq ou six premières pages d'un écrit que l'instituteur portugais lui avait remis pour essai : « Assez, assez! Monsieur, s'écria celui-ci en l'interrompant : ce que je vois confond mes idées; vous avez donc à votre disposition autant de signes que les Chinois possèdent de caractères? »

Il n'entre pas dans mon sujet d'entamer une discussion sur le plus ou moins de caractères que renferme la langue chinoise. Tout ce que je puis dire du langage des gestes, c'est que peu de parlants, encore aujourd'hui, savent précisément en quoi il consiste et quel est son génie particulier. Loin d'être aussi compliqué dans l'expression de la pensée qu'on se l'imagine communément, il ne se compose que d'un petit nombre d'éléments constitutifs, combinés à l'infini, et animés, vivifiés par le jeu de la physionomie. Il ne lui en faut pas davantage pour représenter seul toutes les idées qui se pressent dans l'esprit, toutes les affections qui agitent le cœur. En un mot, il réunit seul la simplicité et l'universalité de l'arithmétique, la plus parfaite de toutes les sciences avec ses dix caractères. Ce que raconte Quintilien et plusieurs autres célèbres auteurs de l'antiquité ne peut donner qu'une idée bien imparfaite des ressources immenses que recèle la mimique, cette langue si admirable pour quiconque la possède. Il convient d'abord de la considérer sous deux points de vue différents, comme

instrument et comme art : comme instrument, elle demande une grande habitude, une souplesse, une aisance, une grâce qui ne s'acquiert qu'en s'en occupant dès l'enfance. Comme art, elle exige une étude de toute sa vie. Pour y réussir, il ne suffit pas de se laisser aller aux inspirations, aux mouvements de l'âme, il faut surtout avoir approfondi la poésie, l'histoire, la philosophie, la géométrie et mille autres sciences. C'est ce qu'ont reconnu Lucien et Cassiodore (1), autorités d'un grand poids dans une aussi

---

(1) Lucien observe que rien n'était plus difficile que de trouver un bon sujet pour en former un *pantomime*. Après avoir parlé de la taille, de la souplesse, de la légèreté et de l'oreille qu'il doit avoir, il ajoute qu'il n'est pas plus difficile de trouver un visage à la fois doux et majestueux. Il veut ensuite qu'on enseigne à cet acteur la musique, l'histoire et je ne sais combien d'autres choses capables de faire mériter le nom d'homme de lettres à celui qui les aurait apprises.

Cassiodore (liv. 4, cap. 51) appelle *pantomimes* des hommes dont les mains disertes avaient, pour ainsi dire, une langue au bout de chaque doigt; des hommes qui parlaient en gardant le silence (comme le porte la devise de mon mémoire), et qui savaient faire un récit entier sans ouvrir la bouche; enfin, des hommes que Polymnie, muse qui présidait à la musique, avait formés afin de montrer qu'il n'était pas besoin d'articuler des mots pour faire entendre sa pensée.

Le chevalier de Jaucourt (art. *Pantomime*, dans l'Encyclopédie).

C'est là ce que confirme M. Bébian, quand il dit dans sa *Mimographie* ou *essai d'écriture mimique propre à régulariser le langage des sourds-muets*, page 4 :

grave question. Aussi, hâtons-nous de le proclamer à la face du soleil, bien peu d'instituteurs des sourds-muets l'entendent comme ils le devraient : les uns la regardent comme un objet de pure frivolité; les autres, la reléguant au-dessous des autres moyens de communication, la repoussent impitoyablement comme un obstacle à la culture des lettres et des sciences.

Loin de nous la prétention que la mimique ait été poussée jusqu'à ses dernières limites! Mais elle n'a besoin, pour y arriver, que des efforts réunis de tous ceux qui y prennent un intérêt direct. Toutefois, à la distance où se trouvent les uns des autres les instituteurs des diverses écoles de sourds-muets, au milieu de l'indifférence générale qui accueille les savants laborieux qui se livrent à cet enseignement que

---

« Il faut voir dans Lucien et dans Cassiodore combien de qualités, combien de connaissances on exigeait de l'homme qui se destinait à cette carrière difficile. La grammaire, la poésie, l'histoire, la philosophie, la géométrie, toutes les sciences, tous les arts devaient concourir à former le pantomime. »

S. Cyprien, lib. de *Spectaculis* : « Homo fractus omnibus membris et vir ultrà muliebrem mollitiem dissolutus, cui sit ars manibus verba expedire, et propter unum nescio quem, nec virum nec fœminam, commovetur civitas tota ut desaltentur fabulosæ antiquitatum libidines. »

Saint Augustin, lib. 2, *de Doctr. christ.*, cap. 25 : « Illa enim signa quæ saltando faciunt histriones, si naturâ non instituto et consensione hominum valerent, non primis temporibus saltante pantomimo Præco pronuntiaret populis Carthaginis quid saltator vellet intelligi. »

l'on croit si restreint et qui l'est si peu, comment arriver au but, si l'on ne parvient à fixer les signes mimiques sur le papier, comme on a réussi à y fixer les signes de l'arithmétique et de l'algèbre? Un pareil travail n'est pas impossible, mais il offre de grandes difficultés. Les signes puisés dans la nature des objets, dans leur usage, dans leur manière d'être, varient d'une extrémité du globe à l'autre. Mais les principes du langage d'action étant immuables et non sujets aux caprices des hommes, il n'y a qu'à affecter des caractères spéciaux à chaque mouvement du bras ou de la physionomie. Une œuvre si intéressante ne manquera pas de provoquer tôt ou tard un concours général de méditations et de recherches, et il en rejaillira de puissantes clartés sur l'étude de l'entendement humain et sur une foule de questions regardées jusqu'aujourd'hui comme étant d'une difficulté insurmontable.

La *Mimographie* de mon pauvre ami M. Bébian, ancien censeur des études de l'Institut Royal de Paris, dont les sourds-muets déplorent la perte récente, semble avoir fait pressentir le but auquel nous tendons tous, instituteurs de ces malheureux. Moi-même, depuis longues années, je creuse ce terrain qui couvre une mine abondante, et peut-être suis-je à la veille de découvrir un précieux filon qui me dédommagera de toutes mes peines.

Mais avant de vous occuper exclusivement de l'abbé

de l'Épée, de cet immortel génie auquel le ciel réserve la gloire de renverser tout l'ancien système, permettez-moi, Messieurs, de vous dire un mot d'un autre instituteur français, de l'abbé Deschamps, chapelain de l'église d'Orléans, bien que la publication de son *Cours élémentaire de l'éducation des sourds-muets* n'ait eu lieu que cinq ans après celle de *l'Institution des sourds-muets par la voie des signes méthodiques*. Cette marche aura l'avantage de me conduire ensuite sans déviation à l'œuvre de *notre père intellectuel*, par laquelle, fidèle au programme que vous m'avez tracé, je couronnerai ce mémoire, bien peu digne, à mon grand regret, de fixer votre attention.

Disons-le tout d'abord à cœur ouvert, l'ouvrage de l'abbé Deschamps n'est que l'application, plus ou moins heureuse, des procédés de ses prédécesseurs, et l'on a peine à comprendre qu'un esprit qui se montre parfois assez clairvoyant, conteste avec une obstination aussi étrange la supériorité de la découverte de l'abbé de l'Épée. Son idée fixe, inébranlable, est qu'à mesure que les élèves apprennent à prononcer des mots, ils ne peuvent manquer *d'accroître la somme de leurs idées, de les rectifier, de les combiner, comme font les enfants ordinaires avec les progrès de l'âge*. Or cette idée n'a pas tardé à trouver un critique judicieux, un rude joûteur dans le sourd-muet Desloges, pauvre ouvrier relieur et colleur de papier, élève en pantomime,

comme il le dit lui-même, d'un sourd-muet de naissance, italien de nation, domestique chez un auteur de la Comédie italienne, ne sachant ni lire ni écrire. *Les Observations d'un sourd-muet* étaient à cette époque en vogue. Voici comme il raconte lui-même son histoire : (Préf. pag. 7 et suiv.)

« Je suis devenu sourd et muet à la suite d'une petite vérole affreuse que j'ai essuyée vers l'âge de sept ans. Les deux accidents de la surdité et du mutisme me sont survenus en même temps, et pour ainsi dire sans que je m'en sois aperçu. Pendant le cours de ma maladie, qui a duré près de deux ans, mes lèvres se sont tellement relâchées, que je ne puis les fermer sans un grand effort ou qu'en y mettant la main. J'ai d'ailleurs perdu presque toutes mes dents : c'est principalement à ces deux causes que j'attribue mon mutisme.

« Dans les commencements de mon infirmité, et tant que je n'ai pas vécu avec des sourds-muets, je n'avais d'autre ressource pour me faire entendre que l'écriture ou ma mauvaise prononciation. Je ne me servais que de signes épars, isolés, sans suite et sans liaison. Je ne connaissais point l'art de les réunir pour en former des tableaux distincts, au moyen desquels on peut représenter ses différentes idées, les transmettre à ses semblables, converser avec eux en discours suivis et avec ordre. *Le premier qui m'a enseigné cet art si utile est un sourd-muet de nais-*

sance, italien de nation, qui ne sait ni lire ni écrire; il était domestique chez un auteur de la Comédie italienne. Il a servi ensuite en plusieurs grandes maisons, et notamment chez M. le prince de Nassau. J'ai connu cet homme à l'âge de vingt-sept ans, et huit ans après que j'eus fixé ma demeure à Paris. »

Je ne puis résister encore au désir de vous citer un passage d'une lettre de cet ouvrier sourd-muet au rédacteur du *Journal encyclopédique* de Bouillon (février 1780, page 463).

« Plusieurs personnes, dit-il, paraissent surprises que je me sois donné l'épithète d'auteur étrange, d'espèce singulière. Elles ignorent qu'il n'y eut jamais d'écrivain dans une situation pareille à la mienne. Je vous en fais juges, Messieurs. Sourd-muet depuis l'âge de sept ans, abandonné à moi-même et n'ayant reçu aucune instruction depuis cette époque où je savais seulement lire et un peu écrire; venu à Paris à vingt et un ans, mis en apprentissage contre le gré et l'avis de mes parents qui me jugeaient incapable de rien apprendre; obligé de chercher de l'ouvrage pour subsister; sans appui, sans protection, sans ressource; réduit deux fois à l'hôpital, faute d'ouvrage; forcé de lutter sans cesse contre la misère, l'opinion, le préjugé, les injures, les railleries les plus sanglantes de parents, d'amis, de voisins, de confrères qui me traitent de bête, d'imbécille, de fou qui prétend faire le raisonneur et avoir plus d'esprit qu'eux,

mais qui sera mis quelque jour aux Petites-Maisons, voilà, Messieurs, la situation de l'étrange auteur sourd-muet; voilà les encouragements, les conseils qu'il a reçus. C'est dans ces circonstances, les outils d'une main, la plume de l'autre, qu'il a composé ces observations, etc., etc., etc. »

Mais revenons à l'abbé Deschamps, et remarquons dans quelle erreur il tombe quand il circonscrit la prononciation dans la première période de l'enseignement, et la mimique dans la dernière. A mon avis, la marche inverse serait plus rationnelle; car l'instruction *à priori* du sourd-muet par l'articulation ne ressemblera-t-elle pas à celle du perroquet, tant qu'on n'aura pas appelé la mimique à son secours? Mais on ne pourra sans inconvénient renoncer à ce dernier moyen qu'à la condition de s'assurer si l'élève est pourvu d'une instruction assez avancée pour être en état de comprendre la valeur des mots qu'il ne connaîtrait pas encore.

Ce qui recommande par-dessus tout la mémoire de l'abbé Deschamps, c'est d'avoir essayé d'étendre ses soins jusqu'aux aveugles de naissance, jusqu'aux aveugles sourds-muets : c'est d'avoir tracé le premier, assure-t-on, les linéaments de ces livres en relief, à l'aide desquels les uns et les autres apprennent à lire.

Mais je conçois, Messieurs, votre juste impatience, et je serais coupable de tarder davantage à la satis-

faire. Vous avez hâte de suivre votre illustre compatriote, l'abbé de l'Epée, dans sa laborieuse carrière depuis le jour où son génie, s'allumant au flambeau de la charité, vint revêtir d'une existence nouvelle ces êtres abandonnés que le monde regardait passer avec effroi, jusqu'au moment où, ayant achevé sa journée, il laissa échapper de ses mains défaillantes la tâche qui, après lui, ne devait pas toujours être confiée à des ouvriers, ni aussi habiles, ni aussi bien intentionnés.

En butte aux persécutions de l'envie, il sera condamné, ce grand homme, à remplir, toute sa vie, les humbles fonctions du diaconat, sans pouvoir espérer de franchir jamais les échelons qui le séparent de la prêtrise, et cela parceque sa conscience lui a défendu d'approuver *le formulaire*, espèce de profession de foi décrétée par l'assemblée générale du clergé en 1655, à la suite des querelles des Molinistes et des Jansénistes; formulaire qu'on lui a demandé de signer, suivant l'usage observé à cette époque dans le diocèse de Paris, quand il s'est présenté à dix-sept ans pour recevoir les ordres.

Mais le ciel, dont les desseins sont impénétrables, réserve une bien douce consolation à cette âme vertueuse : il prépare en silence un digne aliment à cette flamme de charité qui l'embrase. Le hasard, ou plutôt une main invisible, le conduit un jour chez deux sœurs jumelles qu'il trouve occupées à des travaux

d'aiguille. Leur mère est absente. L'abbé de l'Epée leur adresse la parole, mais les yeux des deux sœurs restent fixés sur leur ouvrage; il les interroge avec douceur, toutes deux gardent le silence. Enfin la mère arrive, et tout s'explique : ces deux jeunes filles sont sourdes-muettes de naissance, et la mort vient de leur enlever le père Vanin qui a commencé leur éducation. Le spectacle d'un sort aussi affligeant émeut l'abbé de l'Epée. Il conçoit la pensée d'achever cette œuvre de bienfaisance. Il brûle de s'élancer dans une carrière inconnue, hérissée peut-être de difficultés insurmontables; car le bon prêtre, livré jusqu'alors à d'autres travaux, ne soupçonne pas que qui que ce soit au monde (à l'exception du père Vanin) ait entrepris d'instruire les sourds-muets; il ne connaît ni les recherches de Pedro de Ponce, ni les théories de Wallis, ni celles de C. Amman. Mais je ne sais quel instinct surnaturel lui révèle le secret à l'aide duquel, réparant l'injustice de la nature, il réhabilitera ceux qui en sont les victimes, dans toutes les prérogatives de l'homme et dans tous les droits du citoyen. Il crée une méthode nouvelle qui frappe de discrédit toutes les prétendues méthodes antérieures, et confond les attaques opiniâtres de l'incrédulité et de l'envie; l'empressement avec lequel elle est adoptée par l'immense majorité des écoles consacrées au soulagement d'une si cruelle infirmité atteste la supériorité de l'œuvre de l'instituteur français.

Jusque-là, ainsi que je viens de le démontrer, c'était, d'après ce principe qu'il n'est rien dans notre esprit qui n'y soit entré par nos sens, que tous ceux qui s'étaient occupés de l'éducation des sourds-muets s'étaient exclusivement attachés à leur rendre l'usage mécanique de la parole. L'abbé de l'Epée fut le premier qui entrevit, au contraire, dans leur langage mimique encore imparfait, un moyen de communication plus sûr, plus rapide et plus simple, un interprète de la pensée plus immédiat et parconséquent plus clair; et il en fit jaillir des trésors cachés, la vérité, la flexibilité, la richesse d'un idiome qui est celui de tous les peuples, de tous les hommes, et qui résoud admirablement ce problême de l'universalité du langage, dont la solution a vainement été cherchée durant des siècles par les savants de tous les pays.

Et de ce simple raisonnement qu'il est possible d'instruire les sourds-muets à l'aide des gestes, comme on instruit les autres hommes par les sons de la voix, et que des uns et des autres on arrive au langage écrit, l'infatigable ecclésiastique fera sortir un monde nouveau, une génération tout entière. La sagacité d'un seul homme saura porter si haut cet art de parler par les doigts et par les bras, d'entendre par les yeux, que seul il en fera éclore le système d'émancipation intellectuelle et morale le plus complet et le plus sagement ordonné. Ah! c'est ici ou jamais le cas de s'écrier avec Horace :

Segniùs irritant animos demissa par aurem
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Notre cœur d'un récit est bien moins affecté
Que d'un tableau fidèle à nos yeux présenté.
(DARU.)

Et croirait-on qu'il s'est trouvé en France des hommes assez ennemis de leur patrie pour contester à un Français la gloire d'avoir construit la plus belle langue humaine, et pour soutenir encore que cette exhumation appartient de droit à Pedro de Ponce? Mais tout va s'expliquer. C'est avec empressement que nous annonçons que le précieux manuscrit de l'ouvrage de ce religieux a été retrouvé, après de longues investigations, grâce à la puissante recommandation du savant Ramon de la Sagra, à qui M. le baron de Gérando, l'un des administrateurs de l'institution royale des Sourds-Muets de Paris, s'était adressé à cet effet.

Avant l'abbé de l'Epée, on croyait avoir tout fait en apprenant au pauvre sourd-muet à remuer machinalement la langue, à mettre en jeu machinalement ses autres organes vocaux. Il a voulu qu'il lui fût donné en outre de combiner ses idées avec art et de s'énoncer méthodiquement. Rien ne prouvait mieux à ses yeux combien une bonne méthode est essentielle au début du sourd-muet dans sa nouvelle existence, qu'une multitude de fautes que les parlants commettent sans cesse, soit en parlant, soit en écri-

vant, par suite du peu de réflexion que dès leur enfance ils apportent à leur langue maternelle. Aussi s'efforçait-il d'enseigner à ses élèves à discerner les personnes, les nombres, les temps et les modes de nos verbes, et à connaître leurs régimes ainsi que les cas, les nombres et les genres des noms, soit substantifs, soit adjectifs et des pronoms; enfin les différences entre les adverbes, les prépositions et les conjonctions. Ce n'était pas tout que de mettre une méthode au service de l'élève; il lui fallait encore un dictionnaire qui pût lui offrir la définition exacte de chaque terme et l'expression propre de toute idée particulière. L'abbé de l'Epée avait devancé le vœu général en publiant son *Institution des Sourds-Muets par la voie des signes méthodiques*, et huit ans après sa *Véritable manière d'instruire les sourds-muets, confirmée par une longue expérience*. Quant au dictionnaire réclamé aussi avec instance et attendu impatiemment, cette idée l'avait d'abord effrayé comme inexécutable; cependant un mûr examen, après lui avoir démontré que la chose exigerait seulement un livre volumineux, ne tarda pas à lui faire voir enfin clairement qu'il y aurait à retrancher dans la mise en œuvre une foule de mots inutiles à l'instruction des sourds-muets. (A ce propos l'abbé de l'Epée avoue avec sa naïveté ordinaire que s'il y a plus de trois mille mots que plusieurs savants ignorent, lui-même en ignore un plus grand nombre encore.) D'après cette consi-

dération, il se mit courageusement à l'ouvrage, moins dans l'intérêt de ses sourds-muets que dans celui des maîtres qu'il avait à former ; car, dans toutes ses leçons, il était lui-même, comme il le disait, le dictionnaire vivant qui facilitait l'intelligence des mots.

De quel génie puissant, inventeur, actif, persévérant, n'a-t-il pas fallu que cet humble prêtre fût doué pour arriver si haut en partant de si bas ! C'est que, depuis que le monde existe, il est bien des vérités sublimes qui dorment ignorées, enfouies dans les entrailles de la nature; c'est qu'il en est plus encore peut-être que l'homme en arrache, mais qui, abandonnées aussitôt que proclamées, ressemblent à ces feux follets qui ne font qu'égarer le voyageur. Ainsi Descartes et Leibnitz après lui font espérer au monde savant une langue universelle, mais ils meurent l'un et l'autre sans avoir pu réaliser cette magnifique promesse. Enfin apparaît le modeste instituteur des sourds-muets, qui dit à la France étonnée : Cette langue universelle que vos savants cherchent inutilement et qu'ils renoncent à trouver, la voici : elle existe sous vos yeux, c'est la mimique des pauvres sourds-muets. Vous la dédaignez parceque vous ne la connaissez pas, et pourtant seule elle vous donnera la clef de toutes les langues; elle est indigente encore, délaissée, couverte de haillons ; eh bien ! nous saurons la purifier, la parer, l'enrichir. Nos signes méthodiques vous prouveront ce qu'elle peut, cul-

tivée par des mains exercées. Et on le vit ressusciter tout d'abord cette pantomime des Anciens, dont les merveilles étaient rejetées dans le domaine des fictions. Certes ce grand travail de reconstruction ne s'accomplit pas sans de rudes combats contre les théologiens, contre les philosophes, contre les académiciens de tous les pays, qui soutenaient que les idées métaphysiques ne pouvaient pas arriver à l'intelligence du sourd-muet par le secours des signes représentatifs. Il sut démontrer à ses contradicteurs que l'idée ne s'associe pas plus intimement au son articulé qu'au mot écrit, et que pour la faire naître dans le cerveau il suffit d'un intermédiaire qui frappe les yeux ou qui indique la signification de la parole.

Désireux de porter la conviction dans tous les esprits, il admettait souvent le public à ses cours. Parmi ses élèves se distinguait Clément de la Pujade, qu'il avait mis en état de prononcer à haute et intelligible voix un discours latin de cinq pages et demie, et de soutenir une discussion en règle sur la définition de la philosophie. Il y avait là aussi une sourde-muette qui était venue à bout de réciter de vive voix à sa maîtresse les vingt-huit chapitres de l'Evangile selon saint Mathieu, et de dire avec elle l'office de primes tous les dimanches.

Aussi les académiciens, les savants, au sortir de ces exercices, s'écriaient-ils d'une voix unanime : « Je ne

l'aurais jamais cru sur le détail qu'on m'en faisait; il a fallu que je le visse moi-même pour m'en convaincre. »

Mais combien il est à regretter, pour la gloire de ce sublime instituteur et pour l'intérêt surtout de l'humanité, qu'il n'ait pas su également mettre en pratique les principes d'éducation rationnelle qu'il développait avec tant de dialectique et de clarté! Combien les progrès des sourds-muets n'eussent pas été plus rapides et plus complets si, chez l'abbé de l'Epée, la démonstration eût marché de front avec le théorême! Malheureusement l'esprit de l'homme a sa portée et ce n'est pas aux premiers conducteurs des intelligences qu'il est donné d'entrer avec elles dans la terre promise.

Pour parvenir à la traduction des mots français, l'abbé de l'Epée avait consulté les étymologies latines et grecques; il voulut tourmenter la langue des gestes pour la plier aux habitudes et au génie de la langue conventionnelle, sans réfléchir que l'une ainsi greffée sur l'autre devenait nécessairement un contresens. La mimique ne reconnaît d'autre joug que celui de la nature et de la raison; elle a sa syntaxe immuable, opposée aux syntaxes capricieuses de nos langues, et particulièrement à celle de la langue française. Sa marche est tout-à-fait indépendante des lois de la grammaire; son vol est aussi rapide que la pensée. L'abbé de l'Epée ne soupçonnait pas toute la

portée de l'instrument que son génie avait créé. Voici, pour citer deux ou trois exemples entre mille, comme il analysait les mots *satisfaire*, *introduire*, *intelligence*. Le signe *satisfaire*, disait-il, se compose des deux mots latins *facere* et de *satis* (faire assez); *introduire* se compose de *ducere* et de *intrò* (conduire dedans). Intelligence est formé de l'adverbe latin *intùs* et du verbe *legere*, *lire dedans*.

Il fallait donc que le malheureux sourd-muet qu'on lui amenait de son village, apprît le latin avant qu'on pût commencer à l'instruire dans la langue maternelle; mais n'était-ce pas, de gaîté de cœur et sans aucun profit pour l'enfant, choisir le chemin le plus long pour atteindre le but auquel on avait hâte d'arriver? Et ce n'est pas là malheureusement la seule erreur dans laquelle l'abbé de l'Epée soit tombé sous le rapport de la nomenclature. Il n'a pas été plus heureux sous celui de la grammaire.

Pour enseigner, par exemple, l'emploi des articles : «Nous faisons observer, dit-il, au sourd-muet les jointures de nos doigts, de nos mains, du poignet, du coude, etc., et nous les appelons *articles* ou jointures : nous écrivons ensuite sur la table que *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *des* joignent les mots, comme nos articles joignent nos os (les grammairiens nous pardonneront si cette définition ne s'accorde pas avec la leur) ; dès-lors le mouvement de l'*index* droit qui s'étend et se replie plusieurs fois en forme de crochet devient le signe rai-

sonné que nous donnons à tout article. Nous en exprimons le genre en portant la main au chapeau pour l'article masculin *le*, et à l'oreille où se termine la coiffure d'une personne du sexe pour l'article féminin *la*. » (*Véritable manière d'instruire les sourds-muets*, page 18.)

Quand il s'agissait d'exprimer le signe général du mot *cas*, il faisait rouler l'un sur l'autre les deux index en déclinant, c'est-à-dire en descendant depuis le premier jusqu'au sixième, et il accompagnait ce roulement du signe particulier à la place qu'occupait chaque cas sur le tableau. Le nominatif était le premier cas, le génitif le second, le datif le troisième, etc.

Voici encore comment il expliquait la différence du passé indéfini, du passé défini, du passé antérieur indéfini, du passé antérieur indéfini. Il faisait le signe de premier, second, troisième et quatrième passé, passé qui s'exprimait en portant la main à l'épaule.

Ne voit-on pas tout d'abord, par les exemples que je viens de citer, que ces signes ne sont rien moins que conformes à la logique? Faut-il faire remarquer que, quant à la distinction des termes du passé, l'instituteur doit plutôt faire sentir les rapports qu'ont entre elles les diverses circonstances de temps exprimées par les modifications du verbe?

Je ne poursuivrai pas cette controverse grammaticale qui m'entraînerait trop loin de mon sujet. Mais elle me rappelle une observation de Diderot dans sa

lettre si remarquable sur les sourds-muets de naissance, lettre adressée à M. l'abbé Batteux, au sujet de son *Traité de l'imitation dans les beaux-arts :* « On n'est jamais sûr, dit-il, d'avoir fait entendre au sourd-muet de naissance la différence des temps *je fis, j'ai fait, je faisais, j'avais fait*, etc. »

J'aime mieux abandonner le soin de réfuter le grand philosophe à ceux qui ont vu dans nos exercices nos enfants saisir avec la rapidité de l'éclair ces prétendues distinctions si difficiles, et en faire des applications aussi heureuses que promptes.

Du reste, les légères erreurs que je viens de signaler dans la méthode de l'abbé de l'Épée ne sont que d'imperceptibles taches, incapables de ternir la gloire de cet esprit créateur. Ses écrits, indépendamment d'une puissante conviction, ne respirent-ils pas cette passion pour la vérité qui n'est que le partage des plus hautes intelligences? Et d'ailleurs est-il un seul chapitre où il n'invoque l'assistance de son lecteur, où il ne le supplie de lui indiquer, s'il en connaît, des signes plus justes que les siens? Combien d'autres mérites n'y brillent pas encore! On n'est pas moins frappé de la profondeur des analyses que de l'extrême clarté et de l'attrayante simplicité de la diction. Son style a surtout je ne sais quelle onction qui ressemble à la vertu, et il possède admirablement l'éloquence de la charité. Jamais il n'étale ce faux éclat auquel l'ignorance et le charlatanisme ont recours pour

tromper les hommes. Ce qui achève de caractériser en lui le génie, c'est son naturel, sa candeur, sa franchise. Pourquoi donc s'étonner de le voir, avec tant et de si puissants moyens de persuasion, forcer, humble prêtre, au silence ses détracteurs, et convertir à la foi de sa méthode ceux que la curiosité seule lui amène ? Pourquoi tant de surprise en le voyant, triomphateur modeste, traîner à son char cette multitude d'imitateurs venus de toutes les contrées du monde, et jusqu'à de puissants souverains, jaloux de faire jouir les sourds-muets de leurs États des trésors d'instruction que l'école naissante de Paris versera bientôt si libéralement sur tous ceux de France ?

On l'a vu, le système de l'abbé de l'Épée (et notez bien que ce n'était jamais qu'en classe qu'il le pratiquait) consiste exclusivement à faire cadrer le signe avec le mot plutôt qu'avec l'idée. C'était aussi celui de l'abbé Sicard et de tous ses disciples, si on en excepte M. Bébian. L'abbé Sicard, après avoir fait paraître deux mémoires sur l'art d'instruire les sourds-mets, donna au public son *Cours d'instruction d'un sourd-muet*. La vogue de cet ouvrage fut immense. Essayons de le juger sans prévention et sans engouement :

L'imagination, avouons-le, est effrayée dès qu'elle n'y aperçoit qu'une amplification fatigante, pour ne rien dire de plus, des indications de son maître, à part une foule de procédés ingénieux sans doute, mais

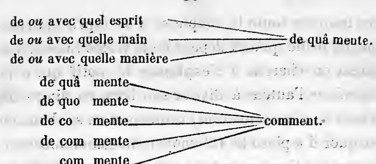
dans lesquels toute la souplesse d'un esprit systématique ne brille qu'aux dépens de la froide raison. Vainement on cherche à s'expliquer le motif qui a pu déterminer l'auteur à diviser son livre en vingt-cinq *moyens de communication;* vainement on se demande pourquoi il a placé le 15e moyen de communication, *du temps: Divisions qu'on en fait, notions sur le système du monde*, avant le 16e qui traite des *adverbes*. Il est indispensable que son célèbre Massieu connaisse les douze signes du zodiaque avant de pouvoir employer le mot *aujourd'hui* qui est, selon l'abbé Sicard, *l'adverbe* ou l'ellipse de la préposition *dans* et du nom et de l'adjectif qui forment son complément. Voici un exemple qu'il nous donne de sa définition de l'adverbe *aujourd'hui*.

Dans le jour de le jour présent, le soleil est dans le signe du bélier.

Voici encore quels sont ses procédés :

Dans le jour	de le jour présent.
A le jour	de jour présent.
Au jour	de jour hui.
Au jour	de hui.
Au jour	d'hui.

Voulez-vous connaître de quelle manière il s'y prend pour expliquer le mot *comment*? Il le transforme, dit-il, en *de quelle main*, ou *de quelle action de la main*, ou *de quelle manière*.



N'est-ce pas là, à vos yeux, un long circuit de périphrases bien fait pour rebuter la plus intrépide intelligence ?

Et je rapporterai à ce sujet un mot d'un instituteur du premier ordre, de M. Bébian, qui caractérise ainsi l'ouvrage qui nous occupe :

« C'est une sorte de roman philosophique, plutôt fait pour l'amusement des amateurs que pour l'instruction des maîtres. »

La théorie des signes pour servir d'introduction à l'étude des langues (2 vol. in-8°, l'un de 580, l'autre de 650 pages) ne vaut pas mieux. Le dictionnaire de l'abbé de l'Épée avait suggéré cette idée à l'auteur. Ce dictionnaire est calqué, sauf quelques légers changements, sur l'abrégé de Richelet, corrigé par Wailly. La mort le surprenant ne lui permit pas d'y mettre la dernière main. Le travail de l'abbé Sicard est partagé en plusieurs séries : les objets physiques, les adjectifs, les noms abstraits, etc. S'agit-il de dicter *arbre*, il lui faut trois signes : le premier représen-

tant *quelque chose d'enfoncé dans la terre*, le second *la croissance et l'élévation progressives*, le troisième *les branches qui naissent d'un tronc et que le vent agite*. — Est-il question du mot *professeur*, il fait 1° les signes d'une salle publique ou particulière d'un collége, d'un lycée, d'une institution; 2° les signes de la grammaire, logique, métaphysique, langues, arithmétique, géographie, géométrie, etc.; 3° il figure l'action de rassembler des jeunes gens, de leur parler et de les enseigner publiquement. Quelles paraphrases inutiles quand un seul signe nous suffit pour exprimer ces deux idées complètes!

Quoi qu'il en soit, les services que l'abbé Sicard a rendus à l'enseignement lui ont assigné une place distinguée parmi les instituteurs les plus recommandables et les véritables bienfaiteurs de l'humanité.

Il manquait un homme qui fût digne de saisir la pensée entière de l'abbé de l'Épée et de la féconder. Cet homme se présente enfin. Après avoir consacré en silence sa jeunesse tout entière à l'étude de la langue des sourds-muets, M. Bébian débarrassa l'enseignement de tout ce bagage intellectuel qui ne servait qu'à ralentir sa marche, et le ramena à cette simplicité, à cette vérité, dont on n'avait pas vu l'abbé de l'Épée dévier un seul instant. Dans l'exercice de ses fonctions toutes de dévouement, il parvint, après des

efforts pénibles et multipliés, à détrôner la vieille routine et à restituer à des moyens plus ingénieux et plus vrais le rôle, la primauté qui leur appartient. Avant lui, par exemple, on recourait à la forme des doigts de la main pour indiquer les initiales *temps, pendant, durant*, et l'on croyait donner ainsi au sourd-muet l'intelligence de leur signification respective et de leur différence commune. Mais c'était impossible; et en conservant un jeu aussi puéril de génération en génération, on n'eût fait que perpétuer une tradition funeste. Mettez à la place, comme lui, une démonstration claire et précise à l'aide du langage naturel, ne négligez pas de la corroborer par l'usage, notre grand maître à tous, et vous épargnerez à votre élève des erreurs continuelles, des tâtonnements sans fin et une perte de temps considérable.

Je ne prendrai qu'un point de comparaison pour prouver que la mimique ne ressemble pas plus à une langue quelconque d'institution humaine que la poésie ne ressemble à la géométrie. J'essaierai de me faire comprendre par analogie, et je choisirai au hasard deux exemples entre mille : *Morem gerere alteri* se traduirait mot-à-mot en français par *porter la coutume à un autre*, au lieu de *déférer à cette personne, agir à sa fantaisie, à sa tête ; Lacrymas dilectæ pelle Creusæ*, mot-à-mot *chassez les larmes de Creuse aimée*, signifie réellement : *Retenez les larmes que vous versez pour*

votre chère Creuse. Eh bien ! en nous en tenant au mot-à-mot, aurions-nous recueilli quelque trait de lumière ? Evidemment, non. Pourquoi donc, dans l'expression ou la syntaxe mimique, ne pas s'attacher plutôt au sens, au fond qu'à la forme, comme, pour rendre dans une langue quelconque, en français par exemple, une expression latine figurée, le traducteur s'impose pour première condition de la clarté du discours le choix d'une expression française équivalente et non servilement calquée ?

La mimique, de son côté, plus heureuse que toute langue conventionnelle, et s'embarrassant peu d'en reproduire avec une scrupuleuse fidélité les fugitives expressions, se prête avec une merveilleuse souplesse à l'extrême variété des formes du discours. La pensée s'y réfléchit entière comme dans un miroir, avec ses contours les plus délicats ; elle s'y matérialise, pour ainsi dire : elle s'y laisse surprendre et saisir dès le premier abord, complète, visible, sensible, palpable, tandis que les langues les plus riches ont constamment recours aux emprunts pour exprimer des idées particulières. Encore se reposent-elles toutes sur l'imagination du soin de suppléer à ce qui leur manque, d'embellir ce qu'elles peignent ; semblables à cette échelle d'Aristote qui, pour mieux faire comprendre chaque vertu, la plaçait entre les deux vices correspondants, échelle à laquelle on remarquait des lacunes parceque, disait le célèbre philosophe, ce

n'est pas ma faute si ma langue a moins de mots pour exprimer les vertus que les vices. Mais, en admettant avec Châteaubriand (1) que « le christianisme a tranché la difficulté d'une manière sûre, en nous montrant que les vertus ne sont des vertus qu'autant qu'elles refluent vers leur source, c'est-à-dire vers Dieu, » le résultat n'en sera pas moins décisif en faveur du langage des gestes.

On m'objectera peut-être, malgré mon optimisme, que le système actuel des signes n'est pas, bien s'en faut, si parfait qu'on n'y trouve rien à redire, et qu'il existe encore, tant dans les écoles qu'au dehors, un nombre assez considérable d'expressions fausses, inexactes, qui semblent avoir échappé, on ne sait comment, à la proscription générale dont l'ancien système est devenu fort heureusement la victime, et qui ont été même conservées par l'ignorance. J'en demeure d'accord. Aussi ne saurait-on reprocher trop sévèrement à l'insouciance de certains instituteurs de les tolérer quand il est généralement reconnu maintenant que la justesse des signes fait la rectitude des idées, et que celle-ci, à son tour, exerce la même influence sur l'autre. Toutefois ce ne sera que devant l'autorité d'un maître éclairé que les derniers vestiges de cette barbarie s'effaceront. Qui sait même si cette innovation salutaire ne sera pas adoptée tôt ou tard

(1) *Génie du Christianisme*, prem. partie, pag. 77.

par les autres écoles de France et de l'étranger? Le triomphe de la logique est inévitable dans un temps plus ou moins prochain.

Ce sera au maître qu'il appartiendra de recueillir fidèlement ces divers signes, sauf à les rectifier s'il les trouve faux. C'est à lui qu'il appartiendra d'amener graduellement l'élève à revêtir de nouveaux signes les nouvelles idées que l'usage lui suggérera. De cette association spontanée d'idées et de signes résultera infailliblement pour le sourd-muet une situation plus ou moins analogue à celle de l'enfant parlant, qui trouve une source éternelle d'instruction et de jouissances dans un concours plus heureux, plus fréquent de circonstances, dans les scènes animées de la vie humaine, dans le spectacle mouvant de la nature. Mais en revanche, et c'est une vérité généralement reconnue, la méthode de l'abbé de l'Épée a sur toutes les autres l'avantage d'enseigner à penser juste, à exprimer les idées telles qu'elles se présentent à l'esprit, à considérer enfin la pensée sous toutes ses faces possibles. C'est la méthode de la raison: c'est celle des plus célèbres philosophes qui se sont récriés sans cesse contre la mauvaise habitude dans laquelle on entretient les enfants de remonter des mots aux idées, au lieu de descendre des idées aux mots et de se contenter de cet à-peu-près qui, laissant les esprits en suspens, ne leur permet guère souvent de s'accorder, encore moins de s'entendre.

Ce qui ressort clairement de ces considérations, c'est que l'enfant sourd-muet ne diffère de l'enfant ordinaire qu'en ce qu'il lui manque un sens. Son infériorité à cet égard est même plutôt apparente que réelle. Il faut s'en prendre moins à l'infirmité dont il est affecté qu'à son isolement. C'est faute d'exercice et de communication que son intelligence sommeille. Sa curiosité impatiente cherche partout un aliment; mais, vrai Tantale, elle ne peut souvent y atteindre. Toutes les puissances de son âme s'indignent de se voir emprisonnées dans l'étroite sphère des sensations. Reçoit-il des impressions, elles s'envolent comme un rêve. En effet, comment veut-on qu'elles subsistent si son âme n'a rien qui puisse les entretenir ou les rappeler? Aussi est-il léger, inconstant dans ses goûts (c'est un reproche qu'on lui adresse généralement, peut-être même un peu trop). Mais sait-il que l'inconstance ne procure point le bonheur?

Eh! fournissez donc des matériaux à l'activité naturelle de son esprit! vous le verrez bientôt en possession de ce grand commerce d'idées qui s'opère par l'entremise de la parole, et de ce dépôt précieux de lumières qui en est le plus beau résultat: chez lui, l'analogie et la réflexion feront le reste. Plus ses relations avec les autres hommes se multiplieront, mieux il découvrira les motifs secrets de leurs actions, mieux aussi il apprendra à les connaître et à les apprécier. Par-là il sera amené comme naturelle-

ment à s'étudier lui-même, à s'interroger sur les conséquences de sa conduite.

De ce que le langage mimique exerce sur le développement intellectuel du sourd-muet autant d'influence que les sons articulés de la voix en exercent sur l'esprit de l'enfant qui les perçoit par l'oreille, ne s'ensuit-il pas qu'il est peu de connaissances qu'on ne puisse lui inculquer sans le secours de la langue écrite et qui ne puissent plus tard servir à l'interprétation de la langue? Mais ensuite la langue sert à enregistrer les notions acquises, à les classer méthodiquement, à leur donner une forme plus précise, qui, en allégeant le fardeau de la mémoire, donne à l'entendement de nouvelles forces ou, du moins, lui laisse plus libre l'emploi de toutes celles dont il dispose.

D'un autre côté, une réflexion ne vous aura pas sans doute échappé. Plus ses facultés seront restées dans une longue et profonde léthargie, plus la tâche de l'instituteur deviendra pénible, plus cette sorte de métamorphose demandera de soins et de persévérance. Le succès est à ce prix. Mais ce sera en vain que vous y consacrerez tout votre temps, que vous multiplierez vos sacrifices, si vous n'avez pas d'avance acquis l'habitude de lire au fond de l'âme et de l'esprit de votre élève et de pénétrer jusque dans les replis de ses sensations les plus intimes. Cet examen attentif doit vous conduire infailliblement à découvrir en lui un germe d'indépendance qui, bien cultivé,

produira d'heureux fruits, car il s'allie toujours au respect de l'autorité qui le dirige, pourvu qu'elle ne soit ni usurpée ni tyrannique, pourvu surtout qu'il ne voie en elle que la supériorité du savoir et un dépôt légitime dont vous usez avec modération et fermeté. Faites que le joug de l'obéissance ne lui semble jamais lourd. Allégez-le par la douceur, elle vous conciliera son affection et sa confiance. Bientôt vous le verrez rechercher son maître, son bienfaiteur, avec un empressement d'autant plus vif que le jeune sourd-muet est plus sensible que l'enfant ordinaire au dédain, à l'inhumanité. Ses yeux rencontrent-ils un front menaçant, il court tout tremblant chercher un asile dans les bras d'une personne qui lui est chère. Et vous osez encore lui refuser jusqu'au simple raisonnement? Vous convenez que l'enfant parlant pense, juge, agit maintes fois sans réflexion; et vous créez une catégorie à part pour l'enfant sourd-muet! Ah! pour revenir de votre erreur, contemplez seulement ce dernier au moment où son maître n'a pu céder à un de ses désirs, au moment où il a été obligé de l'affliger par un refus, et vous verrez combien il se montrera ingénieux à inventer mille moyens subtils pour obtenir ce qu'il désire!

Et si nous le considérons maintenant livré seul à lui-même, libre de tout frein qui l'empêche de se précipiter sur ce qui flatte ses appétits désordonnés, sans bouclier qui le protège contre les mauvais exemples,

contre les passions brutales, oh ! quel spectacle douloureux et effrayant à la fois n'offrira-t-il pas à nos yeux ! Qui lui apprendra à fuir les mauvaises occasions ? Qui lui dira de résister à la tentation qu'il éprouve de violer la loi dont il ignore l'existence ? Vainement la justice déploiera-t-elle à ses regards ce luxe étourdissant de forces répressives dont la société l'arme pour sa défense : la jalousie, la haine, la fureur se disputeront son âme novice, et se refléteront dans ses traits avec une énergie sauvage. La société sera-t-elle en péril parceque les passions auront déchaîné ce fils brutal de la nature ? Qui réprimera ses penchants terribles, qui arrêtera, qui préviendra d'aussi déplorables résultats ? A l'éducation seule le droit et le pouvoir d'opérer ce miracle. Elle polira ses mœurs, elle rehaussera les dispositions de son âme ; elle étendra l'horizon de ses idées. Ses relations habituelles, soit avec ses pareils riches du même bienfait, soit avec les parlants, achèveront ce qu'elle aura commencé. Il apprendra à apprécier de mieux en mieux tout le prix de la vertu, toute l'infamie d'une action contraire à la nature, à la sagesse ; il se convaincra de plus en plus que la vie sociale ne doit être que l'application éternelle de la morale universelle, et que toute infraction à ses lois est un crime devant Dieu et devant les hommes. Tels sont les avantages que le sourd-muet recueillera dans nos fêtes annuelles, consacrées à perpétuer le souvenir de

la naissance de *notre père intellectuel*, et dans nos réunions mensuelles de la *Société centrale des Sourds-Muets de Paris*.

Arrêtons-nous ici. Il ne nous siérait pas, à nous, fondateurs de cette Société et de ces saintes olympiades, de dérouler à vos regards la révolution extraordinaire qu'elles ont opérée dans les habitudes de nos pauvres frères, et de signaler le progrès de la civilisation dont ils confessent tous qu'ils lui sont redevables. La France entière ne les a-t-elle pas vus, depuis quelques années à peine, rompre subitement les fers dans lesquels le charlatanisme le plus sordide avait juré de les retenir sans pitié? Ce ne sont plus maintenant ces bêtes de somme, ces parias condamnés à lui servir de jouet ou d'échelon : ce sont des hommes, des citoyens dignes de la grande famille chrétienne, dignes de la première nation du monde. Les voilà comprenant les liens étroits de la communauté, se vouant sans réserve à ses devoirs, se lançant avec ardeur dans la carrière des lettres, des sciences, des arts, des professions industrielles, sans autre mobile que l'utilité générale et la gloire de la patrie. N'est ce pas la meilleure réponse aux éternelles accusations de ces hommes trop superficiels, trop paresseux pour approfondir le fond des choses, ou trop intéressés au maintien de tous les abus pour ne pas frémir à chaque anneau qui se rompt de l'immense chaîne du vieil esclavage?

De tout ce qui précède il résulte qu'on ne saurait apporter trop d'attention au choix d'un instituteur de sourds-muets. Comme je l'ai démontré, des conditions qu'il doit réunir, il n'en est aucune qui importe plus à cette espèce de sacerdoce qu'une parfaite connaissance et une longue pratique du langage d'action. Malheureusement, il faut l'avouer, c'est ce que n'ont point paru comprendre toujours ceux à qui ont été longtemps confiées les destinées de l'Institution royale de Paris. La place des professeurs sourds-muets n'y a peut-être pas été toujours assez équitablement faite, et l'on a trop souvent oublié qu'à mérite égal ils avaient peut-être droit à quelques égards.

Pardon, Messieurs, de cette nouvelle digression. J'ai voulu vous donner de mon mieux une idée du langage naturel du sourd-muet. Il me reste à discuter une autre thèse, la prononciation; il me reste à déterminer le degré d'importance qu'elle doit prendre dans l'enseignement, et à examiner en quoi elle est capable de favoriser le développement intellectuel.

D'abord, il faut bien le dire, ce n'est, comme la lecture sur les lèvres, qu'un moyen secondaire dont il ne convient d'user, disent les instituteurs du premier ordre, qu'avec beaucoup de ménagement, n'y exerçant que les élèves qui y sont jugés aptes, se gardant bien de l'imposer à tous et de contraindre surtout à l'essayer ceux qui montrent pour cette spécialité une aversion invincible.

Si cependant, comme certains démonstrateurs l'ont prétendu, l'éducation des sourds-muets, devait se résumer dans l'articulation, la lecture sur les lèvres ou même la dactylologie, on ne pourrait commencer à leur enseigner une science, l'arithmétique par exemple, que lorsqu'ils seraient assez avancés dans l'étude de la langue pour comprendre les explications qu'on aurait à leur donner par cette voie. Qu'on me dise maintenant combien d'élèves, à la dernière année de leurs cours, sont capables de comprendre une démonstration d'arithmétique par le seul secours de l'écriture! Pas un seul peut-être. Que serait-ce donc s'il fallait avoir recours à la parole artificielle? La lecture sur les lèvres n'est qu'une espèce d'art conjectural, dans lequel le sens des syllabes que la vue peut saisir aide l'esprit à déchiffrer, à suppléer ou à deviner ce qui échappe aux yeux: loin de conduire directement à l'interprétation de la pensée, elle a, au contraire, constamment besoin elle-même d'être interprétée par la pensée. Ce peut être un moyen de rappel dans des phrases de conversation banale; ce ne sera jamais un instrument d'enseignement régulier et de développement progressif d'idées. On aura beau se débattre contre la force de la vérité, il faudra bien finir par se rendre à l'évidence, et renoncer à un système qui menace de faire rétrograder à son berceau un enseignement qui semblait appelé à de belles destinées. D'où peut provenir cette tenacité qui résiste à

la voix de la raison comme aux leçons de l'expérience? Je ne puis, je ne dois en accuser que ce vieux préjugé qui attribue, ainsi que je l'ai dit plus haut, à la parole le principal rôle dans l'exercice et le développement des facultés. Voilà la cause qui a apporté et qui apportera longtemps encore le plus d'obstacles aux progrès de l'art d'instruire les sourds-muets. On accorde sans difficulté à nos élèves la faculté de distinguer un arbre d'une maison, un bœuf d'un cheval, l'aliment qui flatte son palais de la substance que son goût et son odorat rejettent, l'homme qui l'accueille avec bienveillance et affection de celui qui le repousse avec dédain et dureté; on se récrie maintenant contre l'assertion de l'abbé Sicard qui, ravalant le sourd-muet au-dessous des derniers animaux, lui refuse même tout sentiment d'affection pour ses parents; on accordera peut-être que la surdité n'éteint pas toute étincelle d'intelligence dans l'esprit, tout sentiment dans le cœur; il en est même qui vont jusqu'à ne pas dénier au sourd-muet une faible notion du tien et du mien; mais n'allez pas leur parler d'idées abstraites, acquises sans la parole articulée ou écrite. S'ils daignent descendre jusqu'à répondre à une pareille hérésie philosophique, ce sera pour vous foudroyer de quelques grands mots de métaphysique; puis ils s'envelopperont majestueusement dans les nuages de leurs formules, et tout sera dit.

Ouvrez en effet presque tous les ouvrages qui traitent

directement ou indirectement de l'enseignement des sourds-muets, partout vous trouverez à peu près les mêmes préventions sur l'impossibilité d'acquérir des idées abstraites sans le secours de la parole. Je n'ai rencontré aucun parlant qui, lorsque la conversation roule sur ce sujet (et quel est le parlant qui résiste à la démangeaison de dire aussi son mot là dessus ?), ne m'ait dès l'abord jeté en avant ces grands mots. J'ai donc souvent cherché quel pouvait être ce monstre effroyable qui préoccupe tous les esprits, et j'avoue à ma honte que je n'ai rien découvert. Il faut que ces mots d'*idées abstraites* couvrent quelque mystère que ma faible intelligence ne peut entrevoir; autrement je devrais croire que ce n'est qu'un vain fantôme que l'imagination se crée et dont elle s'effraie ensuite. Mais ce n'est pas le lieu d'entamer ici une discussion métaphysique à propos de métaphysique.

Observons toutefois que, s'il s'agit des sourds-muets des campagnes, la question de l'articulation peut et doit être considérée sous un point de vue différent. L'instruction n'a pas encore pénétré dans les chaumières. Les sourds-muets indigents naissent pour la plupart de parents qui ne savent ni lire ni écrire. Il peut donc leur être utile, jusqu'à un certain point, de savoir se faire entendre de vive voix. Qu'ils ne craignent pas de pousser des accents pénibles et désagréables; qu'ils ne s'effraient pas même des sons rauques qui vont sortir de leur poitrine!.... L'oreille

de l'homme des champs n'est pas aussi délicate que celle du citadin.

Mais il s'est trouvé, m'objectera-t-on, des sourds-muets qui sont parvenus à articuler des mots d'une manière intelligible. Votre raisonnement n'est donc pas détruit par ce simple fait? J'en conviens; j'accorderai même qu'ils puissent se faire entendre dans un discours suivi. Toutefois placez, je vous prie, ces enfants à côté de quelqu'un dont les oreilles ne sont pas accoutumées à leur parole factice, et oserez-vous soutenir ensuite que les sons qu'ils font entendre sont d'une perception aussi claire pour cet étranger que pour ceux qui l'entourent habituellement?

D'ailleurs, qui le croirait? Le sourd-muet a bien moins de facilité à articuler qu'à comprendre la parole d'après la seule inspection des mouvements labiaux, tant la curiosité est pour l'homme un puissant aiguillon! Il suffit souvent, pour deviner un mot, une phrase, d'apercevoir la première ou la seconde syllabe de ce mot ou même le commencement de cette phrase. Aussi l'abbé de l'Épée avait-il soin de recommander aux personnes assistant à ses exercices de se mettre à l'écart, si elles tenaient à ce que leurs paroles ne fussent pas saisies par le sourd-muet.

C'est à une circonstance bizarre qu'il devait l'emploi de ce nouveau moyen. Un jour, dans une de ses leçons, un inconnu lui offrit un livre espagnol, assurant que, s'il consentait à l'acheter, il lui rendrait un

grand service. L'abbé de l'Épée, qui ne connaissait pas cette langue, refusa d'abord; mais ayant ouvert le livre au hasard, l'alphabet manuel des Espagnols, gravé en taille douce, frappa ses regards, et il acheta l'ouvrage. Quelle ne fut pas sa surprise en apercevant à la première page de son livre ce titre : *Arte para ensenar a hablar a los mudos*. « Je n'eus pas, disait-il, de peine à deviner que cela signifiait l'*art d'enseigner aux muets à parler*, et dès ce moment je résolus d'apprendre l'espagnol pour me mettre en état de rendre ce service à mes élèves. »

Comme dans ses exercices publics il se plaisait à rendre hommage à ce traité dû à Pedro Bonnet, un des assistants lui signala encore un très bon ouvrage latin, publié sur cette matière par C. Amman, et intitulé : *Dissertatio de loquelâ surdorum et mutorum*. L'abbé de l'Épée ne manqua pas de profiter de cet avertissement, et il sut faire un si bon usage des trésors recueillis par l'expérience de ses deux devanciers, *ses maîtres*, ainsi qu'il aimait à les appeler, que son opuscule sur le même sujet devint à son tour le *cicérone* des instituteurs français. De l'aveu général, il ne laisse rien à désirer sous le rapport de la précision et de la clarté.

Il me reste, Messieurs, à remplir la dernière condition de votre programme, à retracer avec impartialité la part de gloire et de reconnaissance qui revient à la France et à l'abbé de l'Épée, en jugeant, les pièces

à la main, le débat auquel ont donné lieu les prétentions bien ou mal fondées élevées par d'autres nations ou par d'autres hommes.

Un célèbre procès, intenté vers le même temps à l'abbé de l'Épée, par de redoutables adversaires, contribua à le placer plus haut encore dans l'estime publique. Heinicke, directeur de l'École des Sourds-Muets de Leipsick, dont la fondation remonte à 1778, n'avait pas craint de s'élever contre l'assentiment unanime qui s'était prononcé en faveur de l'instituteur français. Soigneux de dérober, comme Pereire, la marche de son enseignement à la connaissance du public, et plus jaloux encore des nombreux et éclatants succès qu'obtenaient les élèves de l'abbé Storck, formés d'après la méthode de l'abbé de l'Epée, il voulut, en présence des grands seigneurs de la cour de Vienne, battre en brèche ses principes fondamentaux, et obtenir du disciple de l'instituteur français qu'il se ralliât à son école. Il prétendait que de toutes celles qui avaient été suivies jusqu'alors, aucune n'était comparable à la sienne. L'abbé de l'Épée, informé de cette démarche peu loyale de Heinicke, s'adresse directement à lui, l'appelle dans une lutte à visage découvert, et commence par développer lui-même sa théorie. L'instituteur allemand, au lieu d'accepter le défi, s'enveloppe de mystère. Il ne nous est resté de ce débat qu'une seule de ses réponses, tandis que nous en possédons de fort longues de l'abbé de l'Épée. Encore

Heinicke n'aborda-t-il pas franchement la question; il évita plutôt la controverse, se retranchant dans son amour-propre comme dans un boulevard inaccessible. Après avoir écrit d'un ton doctoral à l'abbé Storck : 1° que la privation de l'ouïe ne peut être remplacée par la possession de la vue; 2° que les idées abstraites ne sauraient pénétrer dans l'esprit des sourds-muets, même au moyen de l'écriture secondée par les signes méthodiques (opinion qui a été réfutée victorieusement par l'abbé de l'Épée s'autorisant des succès de ses élèves et des témoignages unanimes de ses spectateurs), il ose condamner la méthode de son rival en alléguant la nécessité de commencer avant tout par l'enseignement de la prononciation. Voici comme il raisonne : « Les caractères écrits ou imprimés (1) ressemblent à des pieds de mouches ou d'araignées; ils n'ont pas une forme assez simple, assez prononcée pour que notre imagination se les rappelle en leur absence; et lorsqu'à peine notre esprit se retrace distinctement une lettre séparée des autres, comment veut-on qu'il se figure nettement un mot entier qui en renferme souvent un grand nombre? Les sourds-muets, dit-il encore, ne sauraient penser avec de tels signes : et ce n'est point en eux que les objets se matérialisent dans leurs songes. »

---

(1) De l'*Éducation des sourds-muets*, par M. de Gérando, tome 1er, page 496.

L'abbé de l'Épée oppose à ces objections l'autorité de l'expérience, il fait mieux, il oppose Heinicke à lui-même. Enfin, aussi disposé à se ranger du parti de la vérité qu'ardent à défendre sa théorie tant que sa conscience la lui signale comme la meilleure, il prend pour arbitres les plus respectables corps savants d'Europe; mais tous, effrayés d'avance du résultat de la lutte, jugent à propos de se renfermer dans un silence absolu, à l'exception de l'Académie de Zurich qui, après avoir sacrifié un temps considérable à l'examen de cette intéressante question, donne gain de cause à l'instituteur français. Cette Académie motive son jugement sur ce que les signes méthodiques lui paraissent être aussi propres au moins que la parole à servir d'intermédiaires entre les mots écrits et les idées, parceque ceux-là, peignant les objets tels qu'ils sont, en impriment la fidèle image dans l'esprit. Elle reconnaît aussi solennellement avec l'abbé de l'Épée « qu'il n'est point de mot qui ne signifie quelque chose, et point de chose qui ne puisse être signifiée très clairement par un ou plusieurs mots, soit qu'il s'agisse d'une chose dépendante des sens, ou d'une chose qui en soit totalement indépendante, et que dans toute langue il n'est aucun mot dont les savants ne résument la signification par l'analyse, en se servant d'autres mots en aussi grand nombre qu'il est nécessaire pour rendre sensible ce qu'on ne comprend pas au premier abord. » (Chapi-

tre XIV. *Véritable manière d'instruire les sourds-muets.*)

Presqu'au même moment M. Nicolaï, membre de l'Académie de Berlin, qui venait d'assister à un exercice des élèves de l'institution impériale de Vienne, dirigea une violente attaque contre la création de l'abbé de l'Épée. Il avait proposé à l'abbé Storck d'exécuter lui-même une action quelconque en présence des sourds-muets, et de leur en faire rendre compte par écrit sans qu'il en dictât les expressions. La proposition est acceptée; l'académicien frappe sa poitrine; l'élève désigné écrit : *main, poitrine.* Nicolaï se lève et sort, convaincu que la nomenclature des objets sensibles est le pivot sur lequel doit rouler toute sa méthode, et il publie dans une feuille allemande une lettre reproduite par le *Journal de Paris.* L'abbé de l'Épée, avec cette modération dont il ne se départ jamais, se donne la peine d'écrire une lettre à Nicolaï pour justifier les procédés de son élève, et une autre à l'Académie de Berlin, pour lui proposer de se constituer juge entre un de ses membres et lui; et afin d'obtenir plus sûrement une décision de ce corps savant, il sollicite l'entremise du prince Henri, qui a été témoin de ses exercices à Paris.

Qu'en résulta-t-il? Bien peu de chose. Le rapporteur Formey, pour se dispenser d'aborder directement l'examen des deux systèmes opposés l'un à l'autre, déclara qu'il appartenait à l'expérience de

trancher le différent. Éluder ainsi la question, c'était la résoudre.

Au surplus les deux lettres de l'abbé de l'Épée ont été insérées dans le *Journal de Paris* du 27 mai 1785.

Mais, avouons-le franchement, l'objection de Nicolaï, tirée de l'embarras de l'élève de l'abbé Storck dans cette circonstance décisive, n'en paraissait pas moins conserver toute sa force, puisque l'abbé de l'Épée semblait prendre à tâche d'exercer plutôt la mémoire des sourds-muets que leur jugement, témoin les séances qu'il donna au public. A ceux qui lui adressaient ce reproche, il répondait : « Je comprends l'italien, et je ne sais pas composer en italien ; les sourds-muets entendent le français puisqu'ils le traduisent par signes, et cela me suffit. »

Quoi qu'il en soit, opposons à ces critiques jalouses et intéressées un éloge impartial dû à un autre antagoniste du célèbre instituteur. « Pour peu qu'on réfléchisse, dit l'abbé Deschamps, à la base sur laquelle repose l'art de l'abbé de l'Épée, on verra avec étonnement combien il lui a fallu de temps, de peines et de travaux pour se faire un système aussi beau, aussi méthodique ; de quelle constante application il a dû faire usage pour trouver des signes comme racines, comme dérivés, comme modifiés. Les idées abstraites, comme celles que nous avons formées avec le secours des sons, tout est du ressort de la langue des signes.

Pour créer une langue qui est arrivée à un si haut degré de perfection, il a fallu la réflexion la plus profonde, le jugement le plus sain, l'imagination la plus vive, unie à la connaissance la plus parfaite de la grammaire. Il était réservé à un génie aussi vaste que le sien d'inventer une langue de signes qui pût suppléer à l'usage de la parole, être prompte dans son exécution, claire dans ses principes et sans trop de difficultés dans ses opérations. Voilà ce que l'abbé de l'Épée a exécuté au milieu de l'applaudissement général le plns mérité. »

Vers la même époque, Condillac jetait dans la balance le poids de sa grave autorité. « L'instituteur des sourds-muets de Paris, dit-il, dans son *Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme*, etc. (tome Ier, 1re partie, chap. Ier, page 11), a fait du langage d'action un art méthodique aussi simple que facile, avec lequel il donne à ses élèves des idées de toute espèce, et j'ose dire des idées plus exactes et plus précises que celles qu'on acquiert communément avec le secours de l'ouïe. Comme dans notre enfance nous sommes réduits à juger de la signification des mots par les circonstances où nous les entendons prononcer, il nous arrive souvent de ne la saisir qu'à peu près, et nous nous contentons de cet à-peu-près toute notre vie. Il n'en est pas de même des sourds-muets qu'instruit l'abbé de l'Épée. Il n'a qu'un moyen pour leur donner les idées qui ne tombent pas

sous les sens : c'est d'analyser et de les faire analyser avec lui. Il les conduit donc des idées sensibles aux idées abstraites par des analyses simples et méthodiques, et on peut juger combien son langage d'action a d'avantages sur les sons articulés de nos gouvernantes et de nos précepteurs. J'ai cru devoir saisir l'occasion de rendre justice aux talents de cet instituteur, dont je ne crois pas être connu, quoique j'aie été chez lui, que j'aie vu ses élèves, et qu'il m'ait mis au fait de sa méthode. »

Voici ce que le même Condillac dit encore dans sa *Grammaire*, quatre ans après la publication de l'*Institution des sourds-muets par la voie des signes méthodiques :* « Puisque le langage d'action est une suite de la conformation de nos langues, nous n'en avons pas choisi les premiers signes. C'est la nature qui nous les a donnés ; mais en nous les donnant, elle nous a mis sur la voie pour en imaginer nous-mêmes. Nous pourrions parconséquent rendre nos pensées avec des mots, et ce langage serait formé de signes naturels et de signes artificiels. Remarquez bien que je dis de *signes artificiels*, et que je ne dis pas de *signes arbitraires*, car il ne faudrait pas confondre ces deux choses. En effet, qu'est-ce que des signes arbitraires ? des signes choisis sans raison et par caprice. Ils ne seraient pas entendus. Au contraire, des signes artificiels sont des signes dont le choix est fondé en raison. Ils doivent être imaginés avec tel

art que l'intelligence en soit préparée par les signes qui sont connus. »

Et pourtant Condillac s'était précédemment formé une opinion bien différente de l'état intellectuel et moral des sourds-muets, opinion qui est consignée dans le premier volume de son *Essai sur l'origine des connaissances humaines;* opinion qu'ont partagée M. Destutt de Tracy et quelques philosophes de notre époque, entre autres M. de Bonald. Les sourds-muets étaient déclarés alors par Condillac incapables de concevoir des idées métaphysiques. M. Destutt de Tracy, après avoir proclamé, dans un mémoire lu en l'an IV à l'Institut, et imprimé dans le premier volume du recueil de *la classe des sciences morales et politiques,* an VI, que « les signes donnent seuls un corps aux idées archétypes et aux idées de substances généralisées, et que sans signes artificiels, et peut-être sans signes, il n'y a point d'idées abstraites, et sans idées abstraites point de déductions, » s'est rétracté quelques années plus tard dans la seconde édition du premier volume de ses *Éléments d'idéologie*. Il reconnaît qu'un geste, un cri, peuvent, aussi bien qu'un mot, exprimer une idée abstraite; que « les signes artificiels, de quelque nature qu'ils soient, peuvent se présenter et constater des idées de toute espèce, et que le degré de complication qu'ils nous mettent à même de former, et les combinaisons qu'ils nous donnent la possibilité d'en faire, ne dépendent pas de la

nature même des signes, mais de leur degré de perfection qui les rend capables d'exprimer des nuances.»

A ces témoignages ajoutons celui d'un critique dont l'Europe écouta longtemps la voix avec respect, et dont les jugements furent des oracles. Nous laissons parler l'abbé de l'Épée lui-même :

« Un savant d'une autre espèce, connu de toute l'Europe, avait annoncé dans une de ses feuilles périodiques que les sourds-muets que j'instruis ne pouvaient être que des demi-automates. Aussitôt que j'en fus averti, je pris la liberté de lui écrire en ces termes :

« Non, Monsieur, je ne puis souffrir plus longtemps qu'un homme dont les talents sont aussi recommandables que les vôtres soit tellement attaché à la manière dont il a reçu les prémices de ses connaissances, qu'il s'imagine qu'on ne puisse les acquérir par une autre voie. Sommes-nous métaphysiciens, ou ne le sommes-nous pas? Mais si nous le sommes, pouvons-nous dire qu'il y ait plus de liaison entre des idées quelconques et des sons articulés qui frappent nos oreilles, qu'entre ces idées et des caractères tracés par écrit qui frappent nos yeux?...

« Quinze jours après, continue l'abbé de l'Épée, M. Linguet me fit l'honneur de venir à une de mes leçons et de déclarer son nom en y entrant. Aussitôt je le priai de me donner telle idée métaphysique qu'il lui plairait de choisir, en l'assurant qu'elle lui se-

rait rendue par écrit par quelqu'un de mes élèves.

« N'ayant pas voulu en faire lui-même le choix, et me l'ayant déféré, je lui représentai que c'était lui qui était dans le doute, et non pas moi; que c'était donc à lui à nous indiquer ce qu'il jugerait à propos; mais n'ayant pu vaincre sa résistance, je lui dis : Voici, monsieur, des idées métaphysiques : *Intellect, intellectuel, intelligence, intelligent, intelligible, intelligiblement, inintelligiblement, inintelligibilité*. Voilà huit mots qui ont rapport à la faculté de l'intellect, mais dont les signes méthodiques sont différents les uns des autres : *Compréhensible, incompréhensible, concevable, inconcevable, concevablement, inconcevablement, idée, imagination, imaginable, imaginablement, la foi, la croyance, croyable, croyablement, incroyablement, incrédule, incrédulité.* Je le suppliai alors de vouloir bien indiquer celle de toutes ces idées qu'il préférerait que je dictasse par signes. Il désirait que je choisisse moi-même; mais, d'après mes instances réitérées, il se détermina pour le mot *inintelligibilité*, qu'il regardait sans doute comme un des plus difficiles. Le voyant étonné de la promptitude avec laquelle ce mot avait été rendu, je lui dis : Il ne suffit pas, Monsieur, que vous voyiez le mot que vous avez demandé; je dois vous expliquer comment je l'ai dicté si promptement. Je n'ai eu besoin que de cinq signes exécutés dans un instant, comme vous venez de le voir. Le premier annonçait

une action intérieure, le second représentait l'action d'une âme qui lit intérieurement, c'est-à-dire qui comprend ce qu'on lui propose, le troisième déclarait que cette disposition était possible. Cela ne donne-t-il pas le mot *intelligible?* Mais par un quatrième signe, en transformant cet adjectif en qualité abstraite, n'en résulte-t-il pas le mot *intelligibilité?* Enfin, par un cinquième, en y ajoutant une négation, n'avons-nous pas le mot entier *inintelligibilité?*

« M. Linguet ayant ensuite proposé cinq ou six autres mots et s'étant arrêté, comme je le suppliais de vouloir bien continuer, il me répondit que ce serait prendre une peine inutile, et qu'il ne doutait plus que je ne lui rendisse un compte exact de tous mes signes; mais il ajouta qu'il ne désirait plus que de savoir si les sourds-muets, qui rendaient si fidèlement par signes les idées métaphysiques, savaient en général ce que c'était qu'une idée métaphysique. J'écrivis sur la table : Qu'entendez-vous par *les idées métaphysiques?* Aussitôt, pendant que je causais avec lui, une sourde-muette écrivit la réponse en ces termes : « J'entends les idées des choses qui sont indépendantes des sens, qui sont au-dessus de nos sens, qui ne font aucune impression sur nos sens, qui ne peuvent être aperçues de nos sens. »

« Alors il me pria de le réconcilier avec les sourds-muets qui seraient mécontents de ce qu'il avait dit qu'ils ne pouvaient être que des demi-automates.

« Je dictai donc par signes ces paroles : « Monsieur est un savant qui convient que c'était en effet là l'idée qu'il s'était formée par rapport à vous, mais qui est maintenant persuadé du contraire. »

Si l'instituteur s'applaudissait de l'empressement des érudits et des personnes de la plus haute distinction, s'il était fier des témoignages d'intérêt qu'excitaient ses élèves, ce n'était pas pour lui, c'était pour eux. Toutes ses pensées, tous ses vœux n'avaient d'autre but que l'avenir de ces infortunés ; et quand les flots d'un nombreux et brillant auditoire s'étaient écoulés, lui, entouré de ses élèves, offrait à Dieu, source de toute lumière, la gloire dont ils venaient de se couvrir. C'est ainsi qu'il les instruisait de bonne heure à se tenir en garde contre la vanité, ce redoutable ennemi de l'innocence ; c'est ainsi qu'il se plaisait à sanctifier leurs exercices.

L'empereur Joseph II assista plusieurs fois, pendant son séjour à Paris, aux leçons du modeste instituteur. Il avait auparavant visité l'école de son rival, le Juif portugais Pereire, et en avait été beaucoup moins satisfait. C'est que le sage monarque n'avait pas eu de peine à s'apercevoir que la méthode de l'étranger n'était que calcul, tandis que tout était abnégation et désintéressement chez le vénérable abbé. Joseph parla du maître et des élèves à sa sœur, la reine Marie-Antoinette, qui voulut les voir, et qui se retira, comme lui, ravie de tant de merveilles.

L'empereur ayant consulté l'abbé de l'Épée sur les moyens d'élever une jeune sourde-muette de Vienne, appartenant à une puissante famille : « Votre Majesté, répondit-il, n'aurait qu'à me l'envoyer à Paris, ou, à défaut, un sujet intelligent, de trente ans ou environ, que je mettrais en état de réussir parfaitement dans cette entreprise. » A son retour dans sa capitale, Joseph II lui adressa la lettre suivante :

« Monsieur l'abbé,... l'établissement que vous avez consacré au service du public, et dont j'ai eu occasion d'admirer les étonnants progrès, m'engage à vous adresser l'abbé Storck, porteur de cette lettre. Je me flatte qu'il aura les qualités requises pour apprendre de vous à conduire un pareil établissement à Vienne. Je ne le connais pas autrement que par son ordinaire, qui me l'a choisi... et qui croit pouvoir en répondre. Je me flatte que vous voudrez bien le prendre sous votre direction, en lui communiquant la méthode que vous avez établie avec tant de soin. Votre amour pour le bien de l'humanité, et la gloire de rendre à la société de nouveaux sujets, me font espérer que vous contribuerez de bon cœur à étendre votre charité sur une partie des sourds-muets allemands, en leur formant un maître qui, par les yeux, leur fournira des moyens suffisants pour les faire penser et combiner leurs idées. Adieu...

« Signé JOSEPH. »

Les élèves de l'école de Vienne venus à Paris nous ont vanté l'affabilité toute populaire de Joseph II, qui communiquait lui-même avec eux au moyen de l'alphabet manuel.

L'abbé de l'Épée consacrait aux sourds-muets non-seulement tous les trésors de son rare génie, mais encore toutes les ressources de sa trop modeste fortune. Les élèves riches n'étaient admis à ses leçons que par une sorte de faveur, car ce n'était pas pour les opulents, mais pour les pauvres, qu'il s'était fait instituteur : « Sans ces derniers, disait-il, je n'aurais pas entrepris l'éducation des sourds-muets; les riches ont le moyen de chercher et de payer quelqu'un pour les instruire. »

Pour eux, il allait jusqu'à se priver du strict nécessaire; il portait des vêtements usés, afin qu'ils ne fussent pas nus; il se contentait des aliments les plus grossiers, pour qu'ils n'eussent pas faim. C'était le Las Cases des sourds-muets. Il leur sacrifiait tout; il payait la pension des uns, l'entretien des autres; il anticipait sur ses revenus, il empruntait à tous ses amis. Le gouvernement ne lui donnait rien ; il soutenait jusqu'à cinquante ou soixante pauvres sourds-muets. Son frère, chargé de l'administration du patrimoine commun, lui reprochait ses profusions. Non-seulement il dépensait ce qui lui appartenait, mais encore tout ce que pouvait amasser ce tendre frère, laborieux architecte, par son travail de chaque jour ;

sa mère lui adressait les mêmes sujets de plainte, sujets uniques, mais continuels, car le bon ecclésiastique était incorrigible. Et quand les infirmités de la vieillesse vinrent fondre sur lui, durant le rude hiver de 1788, il se refusait même du bois, et ne renonçait à cette privation que sur les constantes supplications de ses élèves, alarmés pour les jours d'un si digne maître, d'un si bon père. Longtemps encore après, on l'entendit se reprocher cette légère dépense comme une coupable prodigalité : « Mes pauvres enfants, disait-il à ses élèves, je vous ai fait tort de trois cents livres au moins.»

Parmi une multitude de traits de vertu qui ont honoré la carrière de l'abbé de l'Épée, il en est quelques-uns qu'on se plaît à répéter avec bonheur.

L'empereur Joseph II, émerveillé des miracles du modeste instituteur, voulait demander au roi une abbaye pour lui, et, dans le cas où il rencontrerait des obstacles de ce côté, il était décidé à lui en donner une dans ses Etats. « Je suis confus de vos bontés, Sire, répondit l'abbé de l'Épée; si, à l'époque où mon entreprise n'offrait encore aucune chance de succès, quelque médiateur puissant eût sollicité et obtenu pour moi un riche bénéfice, je l'aurais accepté pour en faire servir les ressources au profit de l'institution. Mais je suis déjà vieux ; si Votre Majesté veut du bien aux sourds-muets, ce n'est pas sur ma tête, déjà courbée vers la tombe, qu'il faut le placer, c'est

sur l'œuvre elle-même. Il est digne d'un grand prince de la perpétuer pour le bien de l'humanité. »

Encore un trait de désintéressement! En 1780, l'ambassadeur de Catherine II, juste appréciatrice du mérite de l'abbé de l'Épée, vint lui offrir de riches présents de la part de l'impératrice. « Monseigneur, répondit l'abbé, je ne reçois jamais d'or; mais dites à Sa Majesté que, si mes travaux lui ont paru digne de quelque estime, je ne lui demande pour toute faveur que de m'envoyer un sourd-muet, que j'instruirai. »

Son inépuisable charité embrassait les sourds-muets de tout le globe. Poursuivi de l'idée d'universaliser son bienfait, on le vit, dans un âge déjà avancé, se vouer courageusement à l'étude de plusieurs langues étrangères, sans autre maître que les dictionnaires et les méthodes. Il répétait même qu'il était prêt à apprendre toute autre langue, s'il s'agissait d'instruire un sourd-muet venu d'un pays où elle serait en usage. Instituteur gratuit de cette classe à part, l'abbé de l'Épée n'aurait cru faire qu'une trop faible partie de son devoir, s'il n'avait offert ses services qu'à sa patrie; il disait à tous les gouvernements : « Vous avez des sujets qu'une infirmité retranche de la société de leurs semblables, je puis en faire des chrétiens, des hommes, des citoyens. Me voici, utilisez-moi ! » Son zèle apostolique allait plus loin : il voulait qu'on lui amenât, pour les instruire, les sourds-muets que la petite-vérole ou toute autre

maladie avait frappés de cécité à l'âge de deux ou trois ans.

Quels yeux ne se sont pas baignés de larmes chaque fois que la scène française nous a offert, dans le drame de M. Bouilly, drame devenu classique, drame écrit plus encore avec le cœur qu'avec l'esprit, l'histoire de ce sourd-muet, connu sous le nom de comte de Solar, qui avait eu pour protecteurs l'abbé de l'Épée et le duc de Penthièvre, l'aïeul de notre roi Louis-Philippe?

Il faut le dire, néanmoins, nous avons rencontré des personnes convaincues, soutenant que, dans le procès de l'*aventurier* sourd-muet, comme elles le désignaient, quelques intrigants avaient exploité la bonne foi de l'abbé de l'Épée, et elles en donnaient pour preuve la seconde sentence du Parlement de Paris. Mais pourquoi nous déciderions-nous pour un arrêt plutôt que pour l'autre? Pourquoi croirions-nous plutôt à l'infaillibilité des seconds juges qu'à celle des premiers? Deux pièces de ce procès, que nous avons sous les yeux, suffisent pour fixer notre conviction : l'une est le *Mémoire à consulter* de l'abbé de l'Épée pour M. Bonvalet, avocat au Parlement, tuteur du jeune comte de Solar, sourd-muet; l'autre, une lettre, forte de logique, qu'il adresse à M. Élie de Beaumont, défenseur du sieur Cazeaux, pour relever ses erreurs et repousser les inculpations de son client. Le Châtelet, saisi à l'improviste, n'é-

coute que la vérité, et se prononce pour le sourd-muet. Le Parlement, qu'on a eu le temps de circonvenir, épouse les droits d'une famille puissante. Pour absoudre le cœur de l'abbé de l'Épée, il est forcé d'incriminer son esprit, cet esprit supérieur, auquel est due la plus belle création peut-être de notre époque. Aujourd'hui que le temps a passé sur l'un et l'autre procès, on n'a pas besoin, ce me semble, de s'appesantir beaucoup sur les faits pour décider la question.

Malgré ce glorieux échec, la réputation de l'apôtre des sourds-muets avait atteint son apogée; les sociétés savantes étrangères s'étaient déclarées en sa faveur contre les barbares qui niaient ses miracles; les hommes éminents par leurs lumières, leur fortune ou leur position sociale, les plus grands personnages de tous les pays accouraient lui payer le tribut de leur admiration; on venait de tous les points du globe puiser dans sa méthode de quoi régénérer une classe nombreuse d'infortunés; mais lui, de plus en plus désintéressé, se dérobant à sa gloire, heureux de l'humble titre d'instituteur des sourds-muets, lui, repoussait avec une dignité modeste et le riche bénéfice que lui proposait l'empereur Joseph II, et les magnifiques dons de l'impératrice de Russie. A vingt ans déjà, il avait donné une éclatante preuve de cette abnégation, en refusant un évêché que lui faisait offrir le cardinal de Fleury, pour prix d'un service person-

nel que lui avait rendu son père. Oh! qui l'eût dit alors, qu'après trente ans d'un opiniâtre labeur il se verrait réduit à tendre vainement la main au pouvoir en faveur de ses sourds-muets; que vainement il le conjurerait d'assurer après sa mort l'existence de cette célèbre école, que lui, pauvre prêtre, avait fondée à ses frais, qu'il soutenait au prix de continuels sacrifices, et qui pourtant était destinée à servir de modèle à toutes celles que l'ancien et le nouveau monde verraient s'élever?

Louis XVI vint seul à son aide. En 1785, il assigna à l'institution une maison voisine de l'ancien couvent des Célestins, et lui accorda sur sa cassette un secours annuel de 6,000 livres. Mais c'est à l'Assemblée constituante, à cette assemblée réformatrice qui, la première, osa porter la cognée à l'arbre des abus, qu'il était réservé de décréter deux ans plus tard (dans ses séances du 21 et du 29 juillet 1791), que l'institution de l'abbé de l'Épée serait entretenue aux frais de l'État comme un monument digne de la nation française. L'article 1er du décret rendu le même jour porte en outre : « Le nom de l'abbé de l'Épée, premier fondateur de cet établissement, sera placé au rang de ceux des citoyens qui ont le mieux mérité de l'humanité et de la patrie. »

Par arrêté des 12-14 mai 1793, la Convention nationale, héritière herculéenne de la sollicitude de sa devancière, plaça sous son patronage l'institution

qui avait été fondée en 1786 à Bordeaux, par les soins de l'archevêque de cette ville, M. Champion de Cicé, prélat de vertueuse mémoire, et qui était dirigée par l'abbé Sicard.

En 1794, celle de Paris fut transférée où elle se trouve encore, à Saint-Magloire, ancien séminaire de l'archevêque de Paris, rue du faubourg Saint-Jacques, nº 254 et 256.

Si l'abbé de l'Épée n'a pas eu la consolation de mourir certain que sa méthode ne périrait pas avec lui, il doit au moins, du séjour des bienheureux, contempler avec joie les abondantes moissons qu'elle a produites. Les instituteurs qui ont le plus concouru à sa propagation sont l'abbé Storck, déjà cité ; l'abbé Sylvestre, que le prince Doria Pamphili, nonce du pape, avait fait venir de Rome ; Ulrich de Zurich, Dangulo et d'Aléa en Espagne, Muller de Mayence, Michel de Tarentaise, Delo et Guyot en Hollande, l'abbé Huby de Rouen, l'abbé Masse, désigné d'abord par la Commune pour remplacer le grand homme ; l'abbé Sicard, son successeur définitif ; l'abbé Salvan, instituteur en second, spécialement chargé de l'éducation des sourdes-muettes, vénérable vieillard, mort il y a un an, au fond de l'Auvergne, son pays natal, et, par-dessus tous, Bébian, notre ancien censeur des études, Bébian dont les ouvrages, devenus classiques, méritent d'être consultés par tous les professeurs français et étrangers, Bébian, à qui la Société

royale académique des sciences de Paris a décerné en 1817 le prix qu'elle avait proposé pour l'éloge de notre illustre fondateur.

L'empressement de tous ces missionnaires de la civilisation à adopter (sauf quelques modifications nécessitées par l'expérience et par le temps) la méthode de l'abbé de l'Épée ne suffirait-il pas, à défaut de leur enthousiasme et de leur reconnaissance, pour le proclamer, à la face du monde civilisé, l'unique créateur du véritable art de suppléer, chez ces infortunés, à l'ouïe par la vue, et à la parole par l'écriture; titre que ses contemporains, devançant le jugement de la postérité, lui avaient déjà décerné d'une voix unanime? Oui, la méthode dont ses ouvrages sont les dépositaires est le flambeau sans lequel on ne peut marcher d'un pas assuré dans cette route toute hérissée de ronces. Pour peu qu'on dédaigne ce guide, on ne tarde pas à s'égarer. Instituteurs de sourds-muets, que ces ouvrages soient donc l'unique étude de toute votre vie, votre code de tous les jours, en faisant néanmoins la part de ces écarts de son génie, qui avertissent qu'il est homme! Gardez-vous surtout de cette présomption, de cette vanité qui vous éloignerait de ce phare salutaire! Rapportez-vous-en à son expérience pour vous signaler les écueils!

S'il n'est pas possible de nier que la France ait été devancée par d'autres peuples dans le laborieux enfantement d'un art qui élève tant de malheureux à la

dignité humaine, qu'elle s'énorgueillisse du moins, notre chère patrie, d'avoir produit dans la personne d'un de ses enfants cette alliance immortelle du génie le plus sublime et de la charité la plus ardente, alliance devant laquelle tant de gloires s'éclipsent, devant laquelle tant de sceptres se sont inclinés ! Qu'elle s'énorgueillisse d'avoir doté la religion d'un ministre aussi recommandable, l'humanité d'un aussi fervent bienfaiteur, et une immense famille malheureuse, éparse dans l'univers, d'un admirable législateur, propagateur infatigable d'une science jusqu'alors à peine soupçonnée !

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de consigner ici l'expression publique d'un vœu conforme à cet esprit de charité qui anima toute sa vie celui que nous aimons à appeler notre père intellectuel. Que l'éducation de ses enfants ne soit plus désormais le privilége de quelques élus, mais que ce bienfait s'étende sur tous, à quelque classe qu'ils appartiennent, dans quelque religion qu'ils aient été élevés ! Que nos assemblées législatives, que nos assemblées départementales et municipales aient sans cesse présente à l'esprit cette dette sacrée que la société contracte envers chacun de ses membres, et dont les sourds-muets, plus malheureux que ses autres enfants, doivent pour ce motif être moins déshérités encore ! Cet appel d'un de leurs frères sera entendu, je n'en doute pas. Ces assemblées ne resteront pas en arrière du mouve-

ment philanthropique qui signale le progrès de notre siècle. J'en ai pour garant la sollicitude du gouvernement lui-même, qui, il y a deux ans, a ordonné à tous ses préfets de réunir les renseignements nécessaires à une bonne statistique de ces infortunés, les indications recueillies sur ce sujet à deux époques déjà éloignées étant aujourd'hui insuffisantes et inexactes. Que ces renseignements lui servent à augmenter successivement le nombre des sourds-muets appelés à profiter du bienfait d'une éducation libérale! Qu'ils lui servent à multiplier les établissements où cette éducation se dispense ! Qu'il n'y ait plus bientôt un seul département qui n'en compte au moins un dans son sein! Et, comme corollaires de ces établissements, que les parties de la France où il y a des sourds-muets se peuplent de petits centres intellectuels où on les préparera à l'éducation publique, et où ils viendront plus tard féconder les fruits qu'ils y auront recueillis ! Que des philanthropes éclairés se fassent enfin les protecteurs des enfants qui sortiront de nos écoles avec une éducation, un métier, de la bonne volonté et du courage ! Qu'ils les introduisent au milieu des parlants, à qui ils n'auront plus à demander, à mérite égal, que du travail et de l'équité !

Il serait digne, Messieurs, d'une Société qui a eu à cœur d'honorer le plus grand homme dont Versailles se glorifie, de se rendre l'organe des vœux de ses enfants adoptifs, de faire en leur nom un appel à la

générosité de la nation la plus éclairée de l'univers, et de reveiller ainsi l'intérêt d'un pouvoir jaloux de confondre les fils de tous les citoyens dans un héritage commun de bienfaisance.

FIN.

OUVRAGES DE M. FERDINAND BERTHIER

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

HISTOIRE ET STATISTIQUE DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS, 1836.

NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'AUGUSTE BÉBIAN, ancien censeur de l'Institut royal des sourds-muets de Paris, 1839.